Administration et Rédaction :
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask., Téléphone 2964

Abonnement :
Un an, Canada - $1.50
Un an, Étranger - $2.00

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur



Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Paraissant tous les mercredis

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

Sixième Convention de l' A. C. F. C.

Au cours de deux séances laborieuses, les délégués ratifient la nouvelle Constitution et s'occupent de différents problèmes d'intérêt national.—Programme de défense et de propagande françaises—L'Association Interprovinciale—M. J. E. Morrier, de Prince-Albert élu président général, et M. l'abbé Z. H. Marois, de Régina, secrétaire-général.—Le Comité Exécutif nomme un organisateur général dans la personne de M. l'abbé Rioux, de Montmartre.

La sixième convention annuelle de l'Association catholique franco-canadienne de la Saskatchewan, qui s'est tenue à Prince-Albert le 16 courant, a été couronnée d'un magnifique succès et a parfaitement répondu au but que se proposaient les organisateurs. Les deux séances d'étude au programme ont été suivies avec un réel intérêt par une trentaine de personnes. Un tiers des délégués représentait le sud de la province, ce qui est très satisfaisant dans les conditions actuelles. On sait, en effet, qu'il ne faut rien moins que de l'héroïsme pour faire en ce moment le voyage de Gravelbourg ou de Coderre à Prince-Albert, avec la grande irrégularité qui existe dans le service des trains.

La première séance était annoncée pour trois heures; mais comme tous les délégués étaient déjà venus avant ce temps et que le programme était passablement chargé, il fut décidé d'un commun accord de se mettre à l'ouvrage immédiatement.

En l'absence du président général et du vice-président général, le secrétaire général M. *J. E. Morrier* est élu président de l'assemblée. M. *Donatien Frémont* est choisi pour remplir les fonctions de secrétaire.

R. P. Auclair, O. M. I.

Le président entrant tout de suite dans le vif du sujet, demande au directeur général, le R. P. *Auclair*, O.M.I., de bien vouloir expliquer le but de la réunion.

Celui-ci rappelle en quelques mots que des raisons de circonstances ont empêché l'Association d'avoir cette année un congrès solennel comme les années précédentes. Il remercie les délégués d'être venus à cette réunion qui n'est pas un congrès mais est appelée néanmoins à faire un travail efficace. Nous avons là, dit-il, une assemblée qui représente bien toute la province et dont le mot d'ordre est de travailler à la cause franco-canadienne.

Le R. P. Auclair donne lecture d'un télégramme du président général, M. le Docteur *A. Godin*, empêché de venir, qui exprime ses meilleurs vœux de succès pour la réunion.

M. *J. O. Nolin*, député d'Athabasca, que la maladie a empêché de venir, comme il l'avait promis, s'est aussi excusé par télégramme.

Du cercle local de Coderre-Courval, l'Association a également reçu la lettre suivante:

Les débuts naissants de la Société locale des Franco-Canadiens de Coderre-Courval, se confient au bon esprit des chefs dirigeants de la Société Franco-Canadienne.

Vu l'éloignement et la dureté des temps, ils regrettent de ne pouvoir se rendre à vos délibérations des 16 et 17 courant.

Mais ils liront avec satisfaction et avec le plus grand intérêt le résultat de vos décisions.

Dans cette légitime et confiante estime ils souscrivent à vos vœux et se disent avec joie.

Vos dévoués,

par J.-B. Riou, *curé.*

(M. l'abbé J.-B. Riou, curé de Coderre, fut cependant plus tard présent à la réunion.)

Message de S. G. Mgr Mathieu

Enfin le R. P. Auclair donne lecture du message suivant de S. G. Mgr Mathieu, archevêque de Régina.

M. l'abbé Marois nous quitte à l'instant pour aller se rencontrer à Prince-Albert quelques amis qui ont à cœur de travailler au bonheur de leurs compatriotes. Il vous dira l'intérêt que je porte à l'Association franco-canadienne, le désir que j'ai de la voir se développer. Je sais le bien qu'elle a fait dans le passé, je comprends le bien qu'elle est appelée à faire dans l'avenir. Elle a grandement contribué à unir les Franco-Canadiens de la province. Puisse-t-elle les garder unis, les engager à travailler tous la main dans la main pour faire respecter leurs droits, pour faire régner l'harmonie entre les races avec un patriotisme éclairé qui ne s'inspire que de la justice et de la fraternité.

"Les Gaulois sont invincibles s'ils ne se divisent pas", disait Tacite... Nous aussi, Français, nous aussi, catholiques, nous serons invincibles si nous restons unis. Pour l'avoir, cette union, il faut que nous nous rencontrions souvent, que nous nous connaissions mieux, que nous nous entr'aidions. Un malin disait un jour des Français: "Les fils des croisés n'ont de croisés que les bras." Agissons de manière à ce que l'on ne soit pas tenté de dire la même chose de nous. Que chacun dans sa sphère d'action travaille à éclairer ceux qui l'entourent, à les convaincre que nous aussi nous voulons le bien de notre beau pays, que nous tenons à vivre en paix avec nos concitoyens.

Que Dieu bénisse vos bonnes intentions, qu'il féconde votre travail, qu'il récompense votre amour de l'Eglise et de la patrie. C'est là le vœu qui sort d'un cœur qui vous est profondément reconnaissant.

† OLIVIER-ELZÉAR,
Archevêque de Régina.

L'union des Canadiens

Poursuivant son allocution, le R. P. Auclair fait remarquer qu'à l'heure actuelle, nous sommes unis plus que nous ne l'avons jamais été auparavant, non seulement dans la province, mais à travers tout le Canada. Certaines menaces qui ont pesé sur nous ont eu pour heureux résultat de resserrer les liens entre les membres de la grande famille française, de nous faire mieux comprendre nos devoirs sociaux et nationaux. Ce sont là des circonstances favorables pour l'A. C. F. C., qui a pour but de fortifier l'union entre Franco-Canadiens et de stimuler leur activité sur le terrain national. Nous avons grandement besoin de travailler et d'étudier ensemble afin de défendre nos droits. Ce n'est pas nous qui avons attaqué, on nous attaque et notre devoir est de nous défendre, mais cette œuvre de défense ne peut être menée à bien sans le concours de tout le monde.

Le directeur général rappelle que les deux grandes questions à l'ordre du jour sont l'adoption de la nouvelle constitution, qui devra prendre forcément une grande partie du temps, et la question de l'organisation, dont la nécessité s'impose. Le Secrétariat général institué l'an dernier, a rendu des services inappréciables, mais cet organisme a besoin d'être complété par la nomination d'un organisateur général qui parcourt les différentes parties de la province en vue d'entretenir l'activité au sein des cercles locaux.

En terminant le R. P. Auclair attire l'attention sur la somme de travail considérable accompli au cours de l'année écoulée.

Le *président* donne alors lecture du rapport du Comité Exécutif.

Le trésorier général, M. *J. I. Daoust*, donne aussi lecture de son rapport financier.



M. J. E. MORRIER
Président général de l'A. C. F. C.

Ces deux rapports ont déjà été publiés dans le *Patriote*.

La caisse mortuaire

M. *E. Noël*, de Prince-Albert, fait observer que le rapport du Comité Exécutif est muet sur la question de la caisse mortuaire, que le dernier congrès avait mise à l'étude des cercles locaux. Après une discussion intéressante sur ce sujet, on adopte la motion suivante, présentée par M. *Raymond Denis*, de Saint-Denis, et secondée par M. E. *Noël*:

La Convention du 16 janvier est d'avis qu'il est désirable que la Convention nomme un comité spécial chargé d'étudier la proposition faite l'année dernière au sujet d'une caisse funéraire. Ce comité fera un rapport détaillé du projet, lequel rapport sera soumis par le Comité Exécutif aux Cercles, qui seront appelés à le discuter et à donner leur avis.

On procède immédiatement à la formation de ce comité spécial. Les trois noms proposés par le R. P. *Auclair*, ceux de MM. *J. A. Roy*, de Régina, M. *J. Poirier*, de Régina, et R. P. *Libert*, de Saint-Hubert-Mission, sont acceptés par l'assemblée.

L'organisateur général

On attaque ensuite la question de l'organisateur. Comme tout le monde est d'accord sur la nécessité qui s'impose d'en avoir un dans le plus bref délai, la motion suivante proposée par M. l'abbé *Z. Marois*, secondée par M. *P. Schmidt*,

Que le vœu émis lors de la Convention de Willow Bunch au sujet d'un organisateur général de l'A. C. F. C. soit réalisé le plus tôt possible,

est adoptée sans discussion.

La question des appointements qui doivent être payés à cet organisateur occupe un moment l'attention des délégués. Tous admettent que les $400 qui lui ont été octroyés l'an dernier sont bien insuffisants pour le travail qu'il doit accomplir. Après un échange de vues à ce sujet, on vote une motion de M. l'abbé *Marois* secondée par le R. P. *Auclair* déclarant,

Que les membres de la présente Convention portent le salaire de l'organisateur général à la somme de $500 et laissent au Comité exécutif le soin de voir à ce qui pourrait être fait concernant les frais de voyages pour fins d'organisation.

Programme d'étude

On se souvient qu'il avait été préparé, en vue du congrès de North Battleford, toute une série de questions d'intérêt national qui devaient être traitées de façon plus ou moins étendue par divers orateurs. Ces problèmes, qui demeurent toujours d'actualité, pourraient être discutés avec le plus grand fruit au cours des réunions des cercles locaux. On adopte donc la proposition suivante du R. P. *Auclair*, secondée par M *Raymond Denis*:

Que le programme de questions préparées pour la convention de North Battleford fasse l'objet de l'étude sérieuse de tous les cercles de l'Association au cours de la présente année en vue d'en réaliser les conclusions pratiques et que les cercles locaux fassent rapport au Comité Exécutif de leur travail pour qu'il soit publié dans le Patriote de l'Ouest.

Suggestions de Willow Bunch

Le *président* donne lecture d'un télégramme envoyé par le comité de Willow Bunch, dans lequel sont faites d'importantes suggestions touchant plusieurs questions qui seront traitées au cours de cette séance ou de celle du soir. En voici le texte:

Ne pouvant envoyer de délégués, nous serait-il permis de présenter quelques suggestions pour la réunion de mercredi? Fonder des comités spéciaux en temps opportun ne serait-il pas un moyen de former des compétences dans la province? Le but de la Franco-Canadienne ne serait-il pas mieux atteint en établissant un lien plus intime entre elle et l'Association Interprovinciale? Cette dernière ne gagnerait-elle pas à remplir le rôle de comité d'Education? Le peuple contre qui nous avons à nous défendre étant mal renseigné sur le but que nous poursuivons, ne serait-il pas urgent de penser à s'assurer une page dans un quotidien de langue anglaise pour dire la vérité à un plus grand nombre qu'on le croit qui n'attendent que d'être renseignés pour nous être sympathiques? Ce serait l'œuvre du Fonds de Propagande ou du comité de la bonne presse. Félicitations pour travail fait durant l'année au Comité Exécutif, au Secrétariat général et à l'organe de l'Association. De cœur avec les congressistes, exprimons l'espoir d'un travail efficace.

COMITÉ DE WILLOW BUNCH.

L'Association Interprovinciale

M. *Raymond Denis* nous entretient ensuite de l'Association *Interprovinciale*, qui a déjà rendu de nombreux services à la cause de l'enseignement parmi nous et est appelée à en rendre de plus nombreux encore dans l'avenir. Il explique qu'il a été obligé d'accepter temporairement les fonctions de secrétaire de cette Association. Il les remplira tant qu'il sera nécessaire, afin de ne pas laisser péricliter une œuvre si importante, mais elles sont incompatibles avec ses nombreuses occupations et il croit que la meilleure solution serait de rattacher le secrétariat de l'Interprovinciale à celui de l'A. C. F. C.

L'assemblée, entrant pleinement dans les vues de M. Denis, adopte la motion suivante:

Que le comité Exécutif de l'A. C. F. C. soit chargé de se mettre en relations avec l'A. I. pour essayer d'arriver à une entente dans le choix d'un secrétaire faisant le travail des deux organisations.

Le *président* annonce qu'on va procéder à l'examen de la Constitution. Il la lit en entier, article par article, et les délégués sont invités à donner au fur et à mesure, avis des amendements qu'ils se proposent de soutenir.



M. L'ABBE Z. H. MAROIS
Secrétaire général de l'A. C. F. C.

On décide tout de suite de la procédure à suivre en vue d'un travail rapide et efficace. Chaque amendement devra être rédigé à l'avance et signé des noms du proposeur et du secondeur. Tout amendement qui ne remplira pas ces conditions ne pourra être discuté.

La première séance de la convention prend fin à cinq heures et demie.

Séance du soir

La séance du soir, qui s'est ouverte à huit heures, a été de beaucoup la plus longue et la plus importante. La majeure partie en a été consacrée à la discussion des divers amendements proposés à la Constitution. Cependant ce travail s'est fait avec une rapidité étonnante, quand on considère les nombreuses questions qui ont été soulevées. Il est vrai que M. le président a su conduire les délibérations avec autant de fermeté que de tact et que les orateurs, de leur côté, ont su éviter toute longueur inutile.

Nous ne pouvons énumérer ici tous les amendements qui ont été adoptés. Dans la plupart des cas, il s'agit d'une simple addition ou soustraction de quelques mots et l'ensemble de la Constitution ne s'en trouve pas modifié. Contentons-nous de signaler les changements les plus importants:

L'article 6 se trouve complètement remanié, de manière à laisser

(Suite de la 2ème page)

En marge de la Convention

Toute convention franco-canadienne, quelle qu'elle soit, suggère certaines réflexions générales. Disons tout simplement que la convention du 16 janvier, à Prince-Albert, a démontré une fois de plus l'impérieuse nécessité de tenir des conventions.

Tous ceux qui s'intéressent au mouvement national dans notre province déplorent les conditions géographiques défavorables contre lesquelles nous avons à lutter. Nous sommes plus ou moins éparpillés sur un immense territoire, et par la force des choses, nous nous connaissons peu. Sans doute nous nous trouvons tous en parfaite communion d'idées sur les grandes questions qui nous concernent; mais nous n'avons que de trop rares occasions de les discuter en commun, et chez beaucoup d'entre nous, la flamme du patriotisme risque ainsi de s'éteindre ou de vaciller, faute d'entretien. Dans la vie nationale, comme dans la vie ordinaire, l'isolement conduit tôt ou tard au découragement, à l'abandon de la lutte.

Une convention, par le seul fait qu'elle groupe un certain nombre de gens unis par un même idéal et heureux de se rencontrer, ne peut manquer de donner la note optimiste. La réunion de l'autre jour fut donc optimiste. Les temps difficiles que nous traversons ne furent l'objet d'aucune inutile lamentation. Pas le moindre signe d'abattement, pas l'ombre d'un propos défaitiste. Ce fut un conseil de guerre où dominait l'idée de la défense énergique et efficace dans le domaine pratique, comme en témoigne, par exemple, l'importante discussion qui eut lieu au sujet de la presse de langue anglaise.

Nous ne nous faisons pas d'illusions sur les grandes difficultés d'exécution que comporte le projet d'un journal anglais au service des intérêts français, tel qu'il a été énoncé au cours de l'une des séances. L'idée n'est pas nouvelle, mais c'est la première fois, croyons-nous, qu'elle est ainsi l'objet d'un vœu public de la part des Franco-Canadiens de l'Ouest. Cette considération ne pourra manquer de produire un certain effet dans les milieux où l'on songe depuis longtemps déjà à cette œuvre féconde.

Par ailleurs la convention de Prince-Albert a été, comme il était entendu d'avance, une pure réunion d'affaires. Aussi en est-il sorti plus de travail réel et de résultats pratiques qu'il n'était possible d'espérer dans un grand congrès. Sous ce rapport, elle a évidemment battu tous les records antérieurs. Qu'on songe que dans l'espace de neuf heures, les délégués ont discuté et amendé une contitution qui comprend soixante-dix articles, traité à fond de nombreuses questions qu'on trouvera mentionnées dans notre rapport détaillé et procédé à l'élection de ses officiers.

Il est donc possible, on le voit, de faire voyager nos gens d'un bout de la province à l'autre, dans le seul but de prendre part à une réunion purement d'étude, sans l'attrait d'aucune démonstration extérieure. Voilà une constatation encourageante. Nous sommes décidément en progrès sur le terrain de l'organisation nationale. Nous avons aujourd'hui une élite, peu nombreuse encore il est vrai, mais suffisamment représentative, qui comprend l'importance de son rôle social et est prête à s'imposer des sacrifices pour le remplir.

Un autre point à relever, c'est la façon impeccable dont se sont déroulées les délibérations et le vif intérêt qui s'en dégageait. On était charmé, et même un peu surpris, de trouver chez tant d'orateurs, dont le plus grand nombre ne sont pas des professionnels de la parole, une telle facilité d'expression, un exposé clair et précis, des arguments bien pesés, bref, tout ce qu'il faut pour entraîner la conviction.

L'Association se trouve donc maintenant avec une constitution aussi complète que possible qui obtiendra, d'ici quelques jours, son incorporation civile. La voilà établie sur des bases plus solides que jamais et en mesure de servir plus efficacement encore que par le passé la cause franco-canadienne. La question de l'organisateur général, question d'importance capitale, on le sait, est heureusement, résolue, de sorte que les difficultés rencontrées ces derniers temps pourront être écartées et tous les cercles locaux de l'A. C. F. C. seront bientôt en mesure de donner tout ce que l'on est en droit d'attendre d'eux.

Vraiment les délégués venus la semaine dernière à Prince-Albert avaient raison de s'estimer fiers du travail accompli au cours de cette studieuse réunion et tous les Franco-Canadiens de la province, après avoir pris connaissance de leurs décisions, ne manqueront pas de ratifier ce jugement.

au Comité fédéral seul la gestion de tous les biens meubles et immeubles de l'Association à travers la province.

Les présidents des comités d'Education et de Colonisation feront partie de droit du Comité Exécutif.

La question d'avoir la convention alternativement chaque année à Régina et à Prince-Albert a fourni l'objet d'un très intéressant débat. Finalement, l'assemblée s'est ralliée au texte du projet qui ne prévoit aucun lieu fixe et laisse ce choix à la convention ou au Comité Exécutif.

On décide [illegible] constitution [illegible] avant [illegible]

Les délégués [illegible] présenter [illegible]

Projet de propagande française

M. Ra[illegible] [illegible] par les journaux anglais et [illegible] restent sans [illegible] [illegible]

[illegible] ce projet à exécution [illegible] bien mérité [illegible] pourrions [illegible] qui [illegible] gens.

M. L. [illegible] de l'Ouest [illegible] diens du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta [illegible] se donner [illegible] journal anglais dans le centre [illegible] plus favorable.

Le R. P. [illegible] rassé [illegible] pareil [illegible] jeter [illegible] dans [illegible] lancée le germe d'une grande œuvre. Cependant [illegible] expérience du journalisme lui permet d'affirmer que le projet n'est pas réalisable immédiatement. Ce qu'il faudrait pour servir utilement nos intérêts dans les milieux anglais, ce serait un grand [illegible] bien informé bien rédigé supérieur à tous les autres, et pour soutenir un pareil journal, il faudrait engloutir chaque année des sommes considérables. S'embarquer seuls dans une telle entreprise, ce serait aller au-devant d'un échec inévitable: puis c'est un organe du Canada français tout entier, et non pas un simple organe provincial que nous devrions avoir. Aussi la ligne de conduite la plus sage à suivre pour le moment, d'après le R. P. Auclair, serait-elle de s'entendre avec les autres groupes, celui de la province de Québec surtout, pour voir ce qu'il y aurait lieu de faire

Le R. P. *Tessier*, de Duck Lake, fait remarquer fort à propos que cette idée d'un journal anglais au service des intérêts français est celle du groupe nationaliste depuis de nombreuses années déjà.

La discussion sur ce sujet étant épuisée, on adopte la motion suivante de M. *Raymond Denis* secondée par le R. P. *Libert*:

La Convention étant d'avis que le meilleur moyen de répondre aux attaques dont nous sommes l'objet est d'avoir un journal anglais, charge le Comité Exécutif de se mettre en relations avec les sociétés franco-canadiennes dans toutes les parties du pays à ce sujet.

Cependant un certain nombre de délégués, étant d'opinion qu'il convient de se placer sur un terrain pratique et d'user des armes actuellement à notre portée, croient utile d'encourager une campagne de défense au moyen de lettres ouvertes adressées aux journaux anglais qui nous attaquent. Quelqu'un propose même de nommer un correspondant qui soit chargé de cette besogne, mais l'on juge préférable de laisser cela à l'initiative personnelle et locale. Cette méthode a déjà donné d'excellents résultats; son grand avantage est de produire la défense à l'endroit même où a eu lieu l'attaque. C'est dans cette idée qu'est proposée et adoptée la résolution suivante:

La Convention remercie cordialement les Franco-Canadiens qui ont réfuté avec succès dans la presse anglaise, les calomnies dont nous étions l'objet. Elle engage vivement tous ceux qui le peuvent à poursuivre méthodiquement cette œuvre efficace de défense et de propagande française.

Encore l'Association Interprovinciale

L'Association Interprovinciale occupe quelques instants encore l'attention de l'assemblée qui ratifie cette motion en sa faveur:

La Convention, comprenant toute l'importance du but poursuivi par l'Association Interprovinciale engage tous les membres de l'A. C. F. C. à lui donner leur appui moral et financier, invite les cercles locaux à faire leur possible pour lui procurer les abonnements dont elle a besoin et la mettre ainsi en mesure d'assurer le recrutement des instituteurs bilingues nécessaires à nos écoles.

La Convention des Commissaires d'école

M. le *président* invite alors M. *Emile Gravel* à dire quelques mots à propos de la prochaine convention des commissaires d'école de la province, qui doit avoir lieu à Saskatoon le 20 février. M. Gravel donne les explications requises. Il insiste sur l'importance d'envoyer des délégués munis de leurs lettres de créances.

M. *J. C. Faucoup*, instituteur à Titanic, exprime l'opinion que le Comité d'Education dresse une liste des élèves qui passent le grade 8 et compile les notes sur les différentes matières enseignées, de façon à démontrer que nos écoles peuvent soutenir avantageusement la comparaison avec celles des autres districts ruraux. L'idée est approuvée.

Les élections

Le programme des questions à l'ordre du jour est épuisé. L'heure est d'ailleurs déjà très avancée (1 h. du matin) et l'on procède immédiatement aux élections.

Au sujet du choix de l'aumônier général, le R. P. *Auclair* fait observer qu'il doit être ratifié par les autorités diocésaines et il propose de soumettre le nom du R. P. *Vachon*.

M. l'abbé *Marois* croit au contraire que ce poste revient au R. P. *Auclair* qui a toute l'expérience voulue pour cela.

M. *Raymond Denis* se joint à l'orateur précédent pour recommander le choix du R. P. *Auclair*.

Devant le désir unanime de l'assemblée, le R. P. *Auclair* s'incline.

Comité fédéral

On procède ensuite à l'élection des membres du Comité fédéral en commençant par les six membres du sud. Comme il n'y a pas plus de six candidats mis en nomination, ceux-ci sont proclamés élus par acclamation. Ce sont:

Emile Gravel, de Gravelbourg.
Dr A. Godin, de Willow Bunch.
A. Marcotte, de Ponteix.
Abbé *Z. Marois*, de Régina.
R. P. *J. Libert*, de Saint-Hubert-Mission.
Abbé *N. Poirier* de Saint-Maurice de Bellegarde.

Pour l'élection des membres du nord, neuf candidats sont mis en nomination. On procède donc au vote par scrutin secret qui donne les résultats suivants:

Raymond Denis, de Saint-Denis.
J. E. Morrier, de Prince-Albert.
R. P. Vachon, de North Battleford.
Abbé Lebel, d'Albertville.
R. P. Tessier, de Duck Lake.
P. Schmidt, de Duck Lake.

On passe ensuite à l'élection du président.

M. J. E. Morrier élu président

M. *Emile Gravel* fait l'éloge de M. le Dr *A. Godin*, le président sortant de charge qui a dépensé une grande activité depuis [illegible] ans et demi, au service de l'Association; puis il propose pour lui succéder M. *J. E. Morrier*.

Le nom de M. *Raymond Denis* est aussi proposé, mais finalement *M. Morrier* se trouve seul sur les rangs. Il est donc élu par acclamation.

Le premier et le second vice-président sont également élus par acclamation. Ce sont MM. *Emile Gravel* et *Raymond Denis*.

Avant de se séparer, l'assemblée vote des remerciements à M. le Dr *A. Godin* et à tous les officiers sortant de charge, ainsi qu'à MM. *E. Noël* et *J. A. Roy* qui ont préparé la nouvelle constitution.

Comité Exécutif

Le Comité fédéral tient séance aussitôt après, afin de constituer le Comité Exécutif. Celui-ci comprendra, en dehors du président, les deux vice-président et de l'aumônier général.

M. l'abbé *Z. Marois*, de Régina.
M. M. *Poirier*, de Régina.
M. Maurice *Quennelle*, de Wauchope.
M. J. H. *Lefebvre*, de Prince-Albert.
R. P. *Tessier*, de Duck Lake.
M. E. *Noël*, de Prince-Albert.

M. l'abbé *Z. Marois* est nommé secrétaire général et M. J. H. *Lefebvre*, trésorier général.

Pour répondre au désir manifesté par la Convention, le Comité Exécutif a nommé immédiatement un organisateur général dans la personne de M. l'abbé *J. O. Rioux*, actuellement vicaire à Montmartre.

M. *Donatien Frémont* est maintenu au poste de chef du Secrétariat.

Une longue séance de six heures, où il s'était fait une somme considérable de travail, n'avait apparemment pas eu raison des forces du plus grand nombre des délégués, qui attendirent patiemment la fin des délibérations du Comité fédéral, afin d'en connaître les résultats. Il était deux heures et demie du matin lorsqu'il se séparèrent pour aller prendre un repos bien mérité.

Voici les noms des personnes qui ont suivi les séances de la convention: Raymond Denis, de Saint-Denis; R. P. Libert, de Saint-Hubert-Mission; abbé J. O. Rioux, de Montmartre; abbé N. Poirier, de Saint-Maurice de Bellegarde; R. P. Tessier et P. Schmidt, de Duck Lake; abbé Marois, de Régina; abbé Mollier, de Big River; J. C. Bichon, de Howell; abbé Myre et H. Charlebois, de Marcelin; J. C. Faucoup, de Titanic; J. O. Lafrenière, abbé Gravel, Emile et Guy Gravel, de Gravelbourg; abbé J.-B. Rion, de Coderre; M. H. Leblanc, Hildège Gaudet et Hector Gaudet, de Saint-Isidore de Bellevue; N. Berriault, N. Fournier, abbé Morin, R. P. Gabillon, J. P. Dauast, E. Noël, J. E. Morrier, R. P. Auclair, Donatien Frémont, J. A. Côté, R. P. Panhaleux, et W. Saint-Hilaire, de Prince-Albert.

La prochaine Convention

Le peu de temps dont disposaient les délégués pour traiter une foule de questions n'a pas permis d'aborder celle du lieu de la prochaine convention. Nous devons dire cependant que M. Emile Gravel a laissé entendre en termes peu équivoques que les Franco-Canadiens de Gravelbourg espèrent bien avoir prochainement l'honneur de voir leur ville abriter un congrès de l'A. C. F. C. Il est donc vraisemblable que le Comité Exécutif jette les yeux sur Gravelbourg lorsqu'il aura à traiter cette importante question.

L'organisateur général de l'A. C. F. C.

M. l'abbé Onésime Rioux, qui a été nommé par le Comité Exécutif organisateur général de l'A. C. F. C., est un jeune prêtre originaire du Diocèse de Rimouski. Il a fait là-bas un rude apprentissage comme curé d'une paroisse naissante en plein territoire [illegible] venu dans l'Ouest [illegible] d'un an, [illegible] [illegible] d'organisation et [illegible] de toutes les questions qui nous concernent. Il saura se montrer à la hauteur de la tâche importante qui lui est confiée.

L'A.C.F.C. va être incorporée

Maintenant que l'Association a sa constitution adoptée, son incorporation comme société civile va se faire incessamment. Dès que le texte définitif tel qu'amendé par la convention aura été imprimé de nouveau, les procédures seront prises à cet effet. Ce sera l'affaire de quelques jours seulement.

Triomphe et Justification du Pape

Le monde saura-t-il en profiter ?

En étudiant la réponse du Président des Etats-Unis à la dernière note du Souverain Pontife, j'avais signalé l'étrange contradiction par laquelle M. Wilson, d'accord avec Benoit XV sur les principes généraux qui devraient présider à l'accord des nations et même sur la plupart des remèdes particuliers à appliquer aux maux actuels, repoussait avec une si incroyable désinvolture les sages avis du Pape. La principale cause de cette contradiction, je la [illegible] dans la "lubie démocratique" de M. Wilson. Le dernier discours du président justifie singulièrement cette appréciation.

[illegible] qu'il renonce à "démocratiser" de force l'Allemagne et l'Autriche, M. Wilson tombe d'accord avec Benoit XV sur presque tous les points de droit et de fait.

Dans la lettre de lord Lansdowne, nous avons également retracé l'accord de fond avec la pensée et les conseils salutaires du Souverain Pontife. Après avoir rappelé le touchant appel que Sa Sainteté avait fait entendre dès mars 1916 — ce n'est pas le premier — l'auteur: "Si les peuples et les chefs d'Etat avaient dès ce moment écouté la voix du Pape, au lieu d'obéir à l'appel brutal et sanguinaire des hommes de proie, la paix serait conclue depuis un an et demi... Et qu'on ne s'y trompe pas: il faudra y venir quand même. La paix dont le Pape a défini les conditions nécessaires, ce n'est pas uniquement la seule paix *juste et durable*, c'est aussi la seule *possible* (2)."

De cette vérité les preuves éclatantes se multiplient et se précipitent. A mesure que les gouvernements cherchent à se rapprocher, au-dessus des multiples obstacles que la cupidité, la haine et le mensonge ont amoncelés, ils sont forcés d'emprunter davantage au programme de paix du Souverain Pontife. Ils en arrivent même à adopter le mode de négociation qu'il leur a suggéré.

Dès le mois de juillet 1915, le Pape protestait contre le brutal cri de violence qui s'élevait dans tous les pays en guerre: "Il est faux, disait-il, que cet immense conflit ne peut se terminer que par la violence des armes... L'équilibre et le progrès du monde, la sécurité et la paix des nations reposent sur le bien-être général, sur le respect de chacun pour le droit et la dignité d'autrui, plus que sur la multitude des armées et le rempart formidable des forteresses."

A ceux qui prétendaient assurer une paix durable par l'écrasement de l'ennemi, il faisait entendre cette parole, aussi vraie selon la politique humaine qu'inspirée de l'équité chrétienne: "Rappelez-vous que les peuples ne meurent pas: humiliés et opprimés, ils préparent les représailles du lendemain en transmettant de génération en génération la haine et la soif de la vengeance." — "Que ne pesez-vous", disait-il aux chefs d'Etat, "avec une conscience sereine les droits et les justes aspirations des peuples ?"

En décembre 1915, il revenait à la charge et indiquait "l'unique moyen qui puisse amener promptement la fin de cette épouvantable conflagration". Il suggérait que "dans un échange d'idées, direct ou indirect, les aspirations de chacun soient enfin exposées clairement avec une volonté sincère et une conscience sereine et dûment examinées, en éliminant les prétentions injustes et les *im-* *possibilités*... Il est absolument nécessaire que, d'un côté comme de l'autre des belligérants, on cède sur quelques points et qu'on renonce à quelques avantages espérés; et chacun devrait consentir de bon gré des concessions, même au prix de certains sacrifices, pour ne pas assumer devant Dieu et devant les hommes l'énorme responsabilité de la continuation de ce massacre sans exemple".

En mars 1916, il réitérait ses conseils à la fois angoissés et sereins: il adjurait de nouveau les gouvernants "d'exposer une bonne fois avec clarté, d'une manière directe ou indirecte, les désirs de chacune des parties et de tenir compte, *dans la mesure du juste et du possible*, des aspirations des peuples, acceptant au besoin, en faveur de l'équité et du bien commun des nations, *les obligatoires et nécessaires sacrifices d'amour-propre et d'intérêts particuliers*."

"Telle était et telle reste", ajoutait-il avec cette autorité suave que donne l'exercice du suprême magistère des âmes, "l'unique voie pour résoudre le monstrueux conflit selon les règles de la justice et aboutir à une paix *qui ne soit pas profitable à un seul des partis mais à tous*, et qui soit par suite, juste et durable."

Que tout cela était vrai, fort, juste et infiniment plus *pratique* que tous les conseils de la haine, les efforts de la force brutale et les roueries de l'astuce diplomatique!

Voici deux ans et demi que la première de ces paroles a été prononcée, plus de deux ans que le second appel a été donné, vingt-deux mois que la définition de la seule paix "juste et durable" a été donnée par la plus haute autorité morale, et la plus désintéressée du monde. Les gouvernements sont restés sourds, les peuples ont continué de s'entretuer; les catholiques eux-mêmes n'ont pas eu le courage de faire écho à la parole du Pape. En sont-ils plus avancés? Des millions d'hommes ont péri; d'autres millions sont mutilés pour la vie; des pays entiers ont été dévastés, des trésors d'art ont été anéantis, la famine et la banqueroute menacent le monde. Et il faut tout de même y venir. Les chefs d'Etat sont enfin amenés à exposer avec clarté les aspirations de chacun", à peser, non pas hélas! avec une "conscience sereine" mais, espérons-le, avec une conscience repentante, les "droits et les justes aspirations des peuples": chaque nation commence à comprendre qu'elle doit faire "les obligatoires et nécessaires sacrifices d'amour-propre et d'intérêts particuliers".

* * *

Forcés tous de venir à Canossa, peuples et chefs d'Etat auront-ils la grandeur d'âme, le courage et le bon sens nécessaires pour appeler dans leurs conseils de pacification le seul homme qui ne les a pas trompés, le seul qui leur a, sans défaillance, indiqué la voie de la justice et du salut ?

Pour obtenir le concours de l'Italie, les gouvernants de la France, de l'Angleterre et de la Russie s'étaient, paraît-il, engagés par un honteux marché à exclure du congrès de la paix la seule autorité capable de pacifier le monde. Ils s'efforcent aujourd'hui de désavouer ce pacte d'infamie, qui leur a d'ailleurs fort peu profité. Ce n'est pas suffisant. La seule "réparation" de leur crime et de leur folie — et c'est eux et le monde et non le Pape qui en profiteraient — ce serait d'appeler le Souverain Pontife à présider le congrès qui déterminera les conditions de la paix "juste et durable" et les bases de la future société des nations.

Qu'on ne s'y trompe pas: si les uns repoussent l'intervention du Pape en prétextant qu'il veut favoriser l'Allemagne et l'Autriche, et les autres parce qu'ils craignent qu'il ne ménage trop la France ou la Pologne, ni les uns ni les autres n'atteindront tout de même leurs desseins.

Que la paix se fasse demain, ou que les nations, obstinées à leur perte, poursuivent leur oeuvre de suicide et de dévastation, ce n'est ni la paix allemande, ni la paix française, ni la paix anglaise, ni la paix américaine, ni la paix impérialiste, ni la paix démocratique, qui mettra fin au massacre; ce sera la paix chrétienne ou la révolution sociale.

La paix véritablement chrétienne, on ne peut pas l'espérer dans son entier. Le schisme grec, l'anarchie protestante et la Révolution française — les trois grands crimes que la chrétienté expie en ce moment — ont rompu le lien moral des sociétés chrétiennes: l'accord complet entre les principes d'autorité et les principes de liberté, la base du droit commun des peuples. On ne peut donc espérer que le Pape, que la Papauté, reprenne dès maintenant, dans le monde son rôle séculaire et bienfaisant d'arbitre des nations. Mais si un trop grand nombre de peuples se refusent à accepter l'autorité dogmatique et disciplinaire du Saint Siège, du moins devrait-il être permis d'espérer que les chefs d'Etat et nations, éclairés par l'irrévocable banqueroute de leurs systèmes et de leurs théories, par l'impuissance désastreuse de leur diplomatie et de leurs armées, auront le suprême bon sens de rechercher l'assistance morale et l'arbitrage de l'autorité la plus haute, la plus impartiale à la fois qui soit au monde.

Le monde a plus que jamais besoin du Pape — non seulement pour aider à faire cesser le massacre actuel et rétablir l'accord entre les nations; mais aussi et surtout pour empêcher le conflit plus effroyable encore qui se prépare dans chaque nation, entre les bourreaux et les victimes, entre les exploiteurs et les exploités, entre les repus et les affamés.

Si les peuples chrétiens ne s'empressent de demander à la seule société morale qui ne se soit pas laissé réduire au rôle de secte déchue et effritée, ou d'institution politique et étroitement nationale, la sève reconstituante qui leur rendra la vie, ils tomberont à brève échéance sous le joug de l'internationalisme sans religion, sans morale, sans principe directeur. Et l'état du monde, comme celui du possédé de l'Evangile, sera pire qu'auparavant.

Henri Bourassa.

La compagnie "West Canada Publishing" de Winnipeg a publié un joli calendrier national. Voici la description qu'en donne la Liberté:

Sur un délicieux fond "jaune papal" se détache en relief, comme un fronton, le groupe des Pères de la Confédération. Aux angles les grandes figures de Papineau, Cartier Laurier et Bourassa. Au centre même les deux grands chevaliers au Canada de la langue française Lafontaine et le regretté Mgr Langevin. Encadré entre ces deux grandes figures se trouve un texte d'enseignement national tiré de[s] discours des chefs de notre race.

ARBORFIELD, Sask.

[illegible] jeune institutrice catholique, Mlle Devaux, nous est arrivée le [illegible] courant pour faire la classe à l'école [illegible], en remplacement de Mlle [illegible] partie pour l'école normale. Mlle Devaux est fille d'un père Canadien français et d'une mère anglaise. Elle est presque bilingue, et nous espérons qu'elle le deviendra [illegible]. Nous lui souhaitons la bienvenue et un plein succès dans son enseignement.

[illegible] janvier a eu lieu à l'école d'Arborfield l'élection d'un commissaire en remplacement de M. Custeau [illegible]. Il faut savoir que dans ce district, le plus ancien de la place, [la] majorité avait passé aux mains des Canadiens français il y a deux ans et [que] MM. les Anglais ne pouvaient [se] décider à en prendre leur parti. [Ils] ont donc tous leurs efforts, [illegible] pour reconquérir le terrain perdu. Ils réunirent tout leur monde et [se] voyant encore en minorité ils essayèrent de diviser les Canadiens [illegible] en portant plusieurs candidats de notre langue. Mais les nôtres [ont] fait bloc solide autour de M. Dominia Delage. A la fin de la journée il a été élu par 26 voix contre 17 données à M. Bradshaw.

— Une autre élection eut lieu dimanche 13 janvier, au sous-bassement de l'église. Il s'agissait de remplacer un de nos excellents marguilliers, M. Théodore Lalonde. D'un commun accord on élut M. Zénon Chamberland. C'est un très bon choix, et M. Lalonde, qui a rendu de grands services à la paroisse, sera dignement remplacé.

Le même jour des réunions ont eu lieu chez M. Frank Soucy et chez M. Alfred Hudon.

DELMAS, Sask.

Mademoiselle Joséphine Prince qui est venue passer ses vacances dans sa famille est retournée mercredi à Prince-Albert pour reprendre sa classe.

De passage pour les vacances de Noël et du jour de l'An: Mlles Bellavance, Poitras, Caplette, Mmes J. Bellavance, J. Poitras.

Nous offrons nos félicitations aux dames de la Croix rouge pour leur beau succès de leur fête de Noël. La pièce "Les beignets de Noël" fut très bien rendue. Mlle Aurélie Vallières a été très applaudie dans Mère Nathalie. Mlle Juliette Roy fit une très aimable duchesse et Margot Langlois était tout à fait à place comme enfant gâté et espiègle.

La belle voix de M. Jos Duval fut comme toujours très appréciée dans son joli répertoire de chansons canadiennes.

M. et Mme François Bellavance ont fêté le 25ème anniversaire de leur mariage. Tous leurs amis se réunirent le soir du 27 décembre pour leur offrir leurs bons souhaits.

Lundi dernier M. L. Boudreau unissait sa destinée à Mlle H. Duval. Nos souhaits au jeune couple.

Dame rumeur veut qu'il y ait quatre mariages pour les jours gras.

La conscription militaire [illegible] jeunes gens.

Madame M. Langlois et ses enfants étaient les invités de M. et Mme L. Noël de Battleford dimanche dernier.

Mlle H. Duval était de passage à Léon dimanche le jour des Rois.

Mlle M. A. Plante parle de nous quitter. Pourquoi ? Elle nous ménage probablement une surprise.

Monsieur Edmond Desjardins passa quelques jours à North Battleford pour affaires importantes.

Nos visiteurs cette semaine, M. et Mme Georges L'Heureux, M. Nap. Léon L'Heureux, Mlle B. Hondé, M. [illegible] Audette, Mlle B. Hénu.

M. et Mme Henri Aucer ont fait baptiser une petite fille Noëlla. Parrain et marraine M. et Mme F. Bellavance.

(1) Le Pape et le Président—Devoir du 30 et du 31 août 1917.

(2) Le manifeste Lansdowne—Devoir du 1er décembre 1917.

Maintenant qu'il lâche sa lubie

Un vaste programme pour augmenter la production agricole

L'honorable George Langley expose un plan de mobilisation agricole pour mettre en culture un million d'acres de nouvelles terres dans l'Ouest.—Comment se procurer les trois facteurs indispensables: la terre, la machinerie, la main-d'oeuvre.

L'honorable George Langley, ministre des Affaires municipales de la Saskatchewan, vient de livrer au public un vaste plan pour augmenter considérablement la production agricole par l'action du gouvernement. Nous en donnons ici une analyse détaillée.

Aujourd'hui, les Alliés ne peuvent plus compter que sur l'Amérique du Nord pour échapper à la famine. [illegible] le Canada [illegible] pour augmenter la production agricole.

Certains journaux font d'ardents appels aux [illegible]

[illegible] taient autrefois les gros fermiers. [illegible] tendre à plus qu'une récolte ordinaire et normale en 1918.

[illegible]

[illegible] onze millions d'acres.

Pour cultiver sur une large échelle, il faut [illegible] de tracteurs à vapeur ou à gazoline. Les premiers sont les meilleurs, mais ils sont moins employés, principalement parce que la connaissance technique est plus nécessaire pour une machine à vapeur que pour une machine à gazoline. Chaque machine en moyenne pourrait retourner 10 acres de gazon par semaine, ou 300 acres pour une saison de huit semaines.

A raison de 300 acres par machine, le cassage d'un million d'acres demanderait approximativement 3,300 machines. Mille ou même davantage pourraient être louées des fermiers de l'Ouest: on pourrait se procurer le reste [illegible] les agents et dans les manufactures. Les charrues sont faciles à trouver. Il faudrait en outre une certaine quantité de chevaux: il serait aisé d'en obtenir un millier. Quant à la provision de gazoline, elle n'offre aucune difficulté: des millions de gallons de gazoline sont actuellement gaspillés par les propriétaires d'automobiles dans des voyages qui pourraient être facilement réduits de 50 ou 75 pour cent. Plus tôt on fera quelque chose dans ce sens, plus tôt le peuple se rendra compte que la nation est en guerre et que la guerre, aujourd'hui, ne consiste pas uniquement à vociférer dans les réunions patriotiques et à envoyer les autres au feu.

La question des hommes pour exécuter ce plan exige une sérieuse considération. Pour accomplir tout le travail, il faudrait au moins cinq hommes par machine, soit approximativement 20,000 hommes en tout. On ne peut espérer pouvoir prendre beaucoup d'hommes sur les fermes de l'Ouest: du reste, la plupart des personnes requises n'ont pas besoin d'avoir des connaissances agricoles, il leur suffit de connaître le maniement des tracteurs à gazoline. On les recruterait parmi le personnel des [illegible], peu occupé à cette époque de l'année, les agents de machines agricoles, les chauffeurs et les propriétaires d'automobiles. Ces gens pourraient être conscrits [illegible] jusqu'à l'âge de 55 ans.

Pour mener à bien cette vaste entreprise, il faudrait placer à sa tête un homme capable ayant toute l'autorité voulue pour la conduire efficacement. M. Langley suggère le nom de l'honorable Calder, et à son défaut, celui de l'honorable Dunning, trésorier provincial de la Saskatchewan.

Le soin des hommes et la discipline seraient confiés à des officiers qui imposeraient un règlement [illegible].

Aux taux actuels des salaires, chaque acre prêt à recevoir la semence coûterait environ dix piastres, de sorte que la préparation d'un million d'acres de terre pour 1919 entraînerait, dans les circonstances ordinaires, une dépense de dix millions. Il faudrait ajouter dix autres millions pour les travaux des semences et de la moisson. Avec une année favorable, on pourrait compter sur un rendement de 25 à 35 millions de minots de blé.

[illegible] d'acres de terre en culture dont le gouvernement se [illegible] possesseur il pourra en [illegible] après la guerre les soldats de retour du front désireux de se livrer aux occupations agricoles.

M. Langley ignore si son projet est trop hardi ou trop grand pour le gouvernement unioniste, mais il dit que si Wilfrid Laurier était venu au pouvoir, il l'aurait réalisé. Bien qu'il se soit opposé au ministère actuel, celui-ci compte des hommes dans lesquels il a toute confiance et c'est à eux qu'il offre sa suggestion. Le moment est venu d'agir, dit-il, tout délai serait fatal à l'entreprise. La Grande Bretagne et les nations alliées accepteraient avec enthousiasme la nouvelle que le gouvernement est décidé à agir dans ce sens.

L'Ouest aura besoin de 25,000 hommes pour les semailles

Dans les trois provinces des prairies, il faudra environ 25,000 hommes pour les semailles et 32,000 pour les moissons, dit l'hon. Motherwell, ministre de l'agriculture de la Saskatchewan, et il ajoute que pour se les procurer il faudrait que le gouvernement s'organise en conséquence. La conscription pour envoyer les hommes dans les tranchées ne suffit pas à résoudre tous les problèmes: il est facile de s'en rendre compte plus que jamais.

Le grain de semence

Si l'on veut que tous les fermiers puissent se procurer facilement du grain de semence pour le printemps, il est grand temps que le gouvernement s'occupe de l'affaire. Le ministre de l'agriculture du Manitoba propose de créer un fonds de $80,000 pour venir en aide aux municipalités à cette fin.

SIMPLES NOTES

Ne pas oublier que la Convention des commissaires d'écoles aura lieu les 20 et 21 février prochain à Saskatoon. Il est de première importance que toutes les commissions scolaires franco-canadiennes y soient représentées.

* * *

La discussion point par point des articles de la constitution de l'A. C. F. C. a soulevé une foule de questions intéressantes qui ont été traitées d'une façon brève et lumineuse par les délégués. L'Association a maintenant une constitution qui paraît parfaitement adaptée aux besoins de l'élément franco-canadien de la province. C'est un mécanisme d'action, à la fois souple et solide, sans complications inutiles. Que chacun donc s'efforce de lui faire produire sur place le plus grand rendement possible d'oeuvres patriotiques pour le bien de tous.

* *

Le patriotisme n'est pas mort chez nos gens. Quand on a eu le courage de s'imposer 36 heures de chemin de fer pour venir discuter d'affaires d'organisation nationale en séance qui se prolonge de 8 h. du soir à 2 h. du matin, sans désemparer, cela représente quelque effort de volonté et un certain mérite. C'est infiniment mieux que de se réfugier dans le "rien à faire" et de se répandre en lamentations stériles. Aux énergiques l'avenir. Il y a dans l'Ouest, assez dans chaque centre de patriotes dévoués pour que le cercle local de l'A. C. F. C. accomplisse un excellent travail. Que l'on ne craigne pas de se mettre à l'oeuvre et de faire appel aux bonnes volontés. Rien n'est plus funeste que de laisser l'apathie s'introduire parmi nous. Tôt ou tard, c'est tout le monde qui aura à en souffrir.

* * *

Pourquoi y a-t-il en certains endroits des cercles qui travaillent avec énergie et persévérance et d'autres qui ne font pas grand chose? C'est bien plus souvent une question de vouloir qu'une question de difficultés. La volonté d'ailleurs ne se décourage pas devant les difficultés et ne dit jamais: "rien à faire"!

* * *

Dans un article tout à fait remarquable intitulé "Triomphe et justification du Pape" que publie M. Henri Bourassa, et que nous reproduisons ailleurs, il est démontré de façon supérieure que graduellement les chefs d'Etats se rapprochent du programme de paix proposé par le Pape.

* * *

A propos de la motion Francoeur dont la Chambre de Québec a commencé la discussion la semaine dernière, il est intéressant de rappeler qu'en 1886, l'hon. Fielding, l'un des plus chauds députés unionistes actuels, proposait que la Nouvelle Ecosse se sépare de la Confédération, et avec ce programme il balaye la province aux élections générales suivantes.

* * *

On assure de bonne source que les chefs libéraux vont attaquer devant les tribunaux la légalité de la loi spéciale des élections. On prétend qu'elle est inconstitutionnelle et une contestation dans un cas particulier servira à ouvrir le débat.

* * *

Le "Saturday Night" de Toronto dit que la conscription a été battue en Australie par les unions ouvrières et les catholiques. Mais les soldats? Est-ce la fédération ouvrière ou l'archevêque Mannix qui les a fait voter contre la conscription? Ce serait donc qu'ils sont aussi en majorité dans les tranchées? Pour tout expliquer il suffit de dire à Toronto que c'est le Pape et la province de Québec qui ont poussé l'Australie à commettre cette déloyauté de voter contre la conscription!

* *

Le nouveau maire de Vancouver, M. Harvey Gale, qui vient d'être élu à une très forte majorité, est un ancien québecois.

Le premier régiment d'infanterie américaine du New Hampshire est presque entièrement composé de franco-américains. Le but apparemment poursuivi est d'avoir sous la main un corps important de soldats dont on pourra se servir comme interprètes au premier appel.

* * *

Trois Franco-Américains de Manchester, N. H., MM. Berthiaume, Brassard et Lachance, viennent d'être nommés secrétaires dans le service diplomatique américain à la législation de Copenhague. Encore une preuve qu'il y a avantage de savoir le français!

* * *

Dans la revue universitaire "Queens Quarterly", le professeur O. D. Skelton fait une sévère critique de la "loi des élections de guerre". Jamais, dit-il, depuis cent ans aucune mesure pareille n'a été présentée dans aucun parlement britannique."

* * *

Lundi dernier, l'Université Laval de Québec a conféré le diplôme de docteur-ès-lettres à M. François Veuillot et à M. Eugène Duthoit, les deux plus en vue des "missionnaires" de la France actuellement au Canada.

* * *

La Liberté a fait un rapprochement piquant entre la province de Québec et la province d'Ontario en analysant les chiffres de la statistique criminelle des deux provinces pour l'année 1916. Il est clairement démontré par les chiffres officiels du livre bleu que l'Ontario est de beaucoup la province supérieure... pour la criminalité.

* * *

Le petit groupe de radicaux, à Montréal, de l'école Langlois, continue son oeuvre de dénigrement de la province de Québec pour mousser ses petites affaires. Le triste journal de ce groupe de francissons pousse la calomnie jusqu'à dire que la moitié de la population est illettrée et naturellement les journaux anglais sont contents de propager cette stupidité.

* * *

La veuve du grand patriote canadien, Honoré Mercier, ancien premier ministre de la province de Québec est décédée le 12 janvier à Montréal à l'âge de 60 ans. C'était une femme de bien, douée des plus hautes qualités de coeur et d'esprit.

* * *

On répète aux cultivateurs que c'est un devoir patriotique d'élever des porcs. Un cultivateur de Warman, dans une lettre ouverte au Phoenix, fait remarquer avec assez de bon sens qu'il serait beaucoup plus pratique de fournir aux cultivateurs les moyens de rendre cette industrie payante. "Ce n'est pas, dit-il, avec des agitations de drapeau et des résolutions patriotiques qu'on élèvera des porcs."

Claire Ferchaud

CE QUE, PRATIQUEMENT, NOUS DEVONS FAIRE

(Suite)

Toute cette étude et les remarques précédentes n'ont donc d'autre but que d'obtenir de tous une prière plus ardente au Sacré-Coeur, dans ces moments terribles que nous traversons. Nous sommes maintenant à un tournant de notre histoire nationale. Le Sacré-Coeur aime la France: il veut la sauver. A nous de l'obtenir par nos supplications et nos sacrifices. La prière, quand on y joint la pénitence, fait violence au Ciel et obtient les miracles.

Souvenons-nous en—Mais que faut-il faire ?

Rien sans doute n'est obligatoire. Mais nous multiplierons tous les exercices de piété qui nous rapprochent du Sacré-Cœur. Nous offrirons pour la France des communions très ferventes. Chaque Vendredi, nous ferons quelques sacrifices et, si nous le pouvons, l'exercice du chemin de la Croix.

Beaucoup de personnes aiment à dire, sur leur Chapelet, l'invocation: *Coeur-Sacré de Jésus, j'ai confiance en vous,* avec *Gloire au Père* sur les gros grains. Pourquoi ne pas dire cette invocation chaque jour un certain nombre de fois, ou bien une autre invocation analogue: Cœur de Jésus, espoir et salut de la France, nous avons confiance en vous (300 j. d'Ind.) ou bien les prières habituelles pour nos soldats?

Et nos soldats du front eux-mêmes ne pourraient-ils pas s'unir à nous en récitant les mêmes prières et, chaque Vendredi, en disant 14 *Notre Père* et 14 *Je vous salue,* avec l'Acte de Contrition pour remplacer le chemin de Croix que beaucoup ne pourraient faire ?

Joignons à ces prières une vie plus chrétienne, plus mortifiée et le Sacré-Cœur aura pitié de nous et nous sauvera. Courage donc, mobilisons nous pour la prière, comme nos soldats le sont pour la défense du territoire et Dieu sera avec nous et nous accordera la victoire !

LA CHAPELLE DES RINFILLIERES

On demande des renseignements sur la Chapelle où Claire Ferchaud aurait été favorisée de faveurs surnaturelles précieuses. Nous ne pouvons en donner de plus précis que ceux fournis par Monsieur le Curé de Maulevrier lui-même. Nous le citons ici de grand cœur.

Sur ce côteau des Rinfillières, et sous le vocable de Notre-Dame de la Garde s'élève une toute petite chapelle en l'honneur de la Sainte Vierge. Elle fut construite, au témoignage de la famille, pour la cessation d'un fléau qui multipliait alors les victimes dans le village.

C'était en 1896. La famille Ferchaud qui habitait les Rinfillières depuis plusieurs siècles, venait de voir trois de ses membres, le père et deux de ses fils, et deux domestiques succomber aux fièvres typhoïdes.

L'aîné des fils, marié depuis un an à Rose Hérault, de l'Ecurie des Echaubroges était lui-même atteint de la fièvre.

Craignant pour leur fille qui était sur le point d'être mère, les parents Hérault la rappelèrent près d'eux pour quelque temps. Au bout de quinze jours naissait un garçon auquel on donnait le nom de Jean, cet enfant est l'heureux père de Claire Ferchaud.

Le pauvre père était encore malade, lorsqu'il apprit cette naissance. Se croyant perdu et pris d'un immense désir de voir son petit enfant et son épouse, avant de mourir il part en pleine fièvre, des Rinfillières, et prend la route de l'Ecurie, mais à moitié chemin, les forces lui manquent; il tombe au bord d'un fossé. Des passants par bonheur l'aperçoivent, se précipitent à son secours et l'emportent auprès de son épouse. C'est là que dans la joie de se revoir et dans la crainte d'une nouvelle séparation, les deux époux firent vœu, si la fièvre disparaissait, de verser 500 francs pour la construction d'une petite chapelle dédiée à Notre-Dame de la Garde, à Saint-Joseph et Saint-Jean.

(à suivre)

Avis aux Abonnés

Nos abonnés qui ne nous ont pas encore fait parvenir le prix de leur abonnement sont priés de le faire sans tarder. Ils s'éviteront des tracas et nous rendront grandement service. Si vous n'avez pas reçu votre note, vous n'avez qu'à jeter un coup d'oeil sur la bande qui porte vos noms et adresses. Vous y lirez par exemple 1-12-17. Le chiffre 1 indique la date du mois, le nombre 12 indique le mois (décembre) et 17 indique l'année. Faites remise par mandat poste ou par chèque payable au pair à Prince-Albert. Si non ajoutez 15c pour échange. Ne remettez pas à demain. Faites tout de suite.

Quand vous changez d'adresse !

Quand vous nous donnez avis de votre changement d'adresse, n'oubliez jamais de nous donner votre ancienne adresse. Ou encore donnez-nous la date et le mois où finit votre abonnement! Autrement vous nous causerez des ennuis et vous vous exposerez à ne pas recevoir votre journal pendant quelque temps. Il ne coûte pas cher de se conformer à ces petites formalités et tout le monde sera satisfait.

La motion Francoeur

Le chef de l'opposition voudrait que Québec demande le désaveu de la loi de conscription.

Le débat sur la motion Francoeur, qui avait soulevé un vif intérêt à travers tout le pays, a permis à M. Sauvé, chef de l'opposition, de mettre M. Gouin dans une situation embarrassante. Le premier ministre devra se prononcer sur une question fort épineuse qu'il eût évitée avec plaisir.

M. Francoeur, le père de la motion, a fait un discours long et documenté. Il a rappelé les attaques dirigées depuis trois ans contre Québec dans les journaux, comme l'"Orange Sentinel", le "Toronto News", le "Toronto World", le "Toronto Telegram", le "Manitoba Free Press", le "Winnipeg Telegram" et l'"Evening Journal" d'Ottawa. Il rappelle que ces journaux ont fait jusqu'à des appels à la guerre civile.

"Y a-t-il un homme ici, demande M. Francoeur, qui persistera à dire que nous devons ignorer ces attaques et accepter plus de calomnies? ... Le seul crime de Québec est que cette province a interprété la constitution d'une autre manière que les autres provinces. La province de Québec a dénoncé certains actes qui, de son avis, étaient non seulement contraires au succès de la guerre et à la sauvegarde de l'Empire, mais en compromettant le développement. Le seul crime de Québec a été que ses citoyens ont été par dessus tout Canadiens, qu'ils pensaient nécessaire et urgent de développer leur pays dans les meilleurs intérêts de l'Empire et que, plus le Canada est prospère, plus il nous sera facile d'atteindre nos destinées. Nous avons seulement demandé que le peuple soit consulté avant l'application de la conscription.

"Nous croyons que le temps est venu de mettre un terme à ces querelles stériles ou d'en accepter les conséquences logiques. Aux détracteurs de Québec, cette motion signifie que, si la province est un embarras dans la Confédération, elle est prête à régler la question et prendre ses responsabilités.

"Jamais la province n'a désiré en venir à un tel résultat, mais elle n'a jamais non plus reculé devant le sacrifice quand son honneur était en jeu."

M. Arthur Sauvé, chef de l'opposition, a succédé à M. Francoeur. Il s'oppose à la séparation de Québec du reste de la Confédération, parce que cette scission causerait un tort immense aux groupes français disséminés dans les provinces anglaises et serait un obstacle à leur survivance comme entité ethnique.

M. Sauvé attribue à la loi de conscription toute l'animosité qui s'est élevée entre les deux races.

"J'ai et je suis encore opposé à la conscription, non pas comme Canadien français, mais comme citoyen de ce pays, parce que je suis convaincu que cette mesure était et est de nature à paralyser notre production, ruiner nos jeunes organisations économiques, et que nous aurions pu mieux servir la cause des Alliés en travaillant à assurer aux Alliés cette surproduction que les gouvernements alliés réclament avec tant d'insistance..

M. Sauvé déclara ensuite que, si le premier ministre de la province de Québec était convaincu que la loi du Service Militaire et celle des Elections en temps de guerre étaient dirigées contre la province de Québec, celui-ci aurait dû demander au roi le rappel de ces lois et non permettre la discussion d'une motion destinée à tromper le peuple de la province et amoindrir le prestige des Canadiens français dans les autres provinces du Canada.

"N'est-ce pas le temps, demande ensuite M. Sauvé de savoir avec qui nous traitons et si nos hommes publics sont réellement sincères? Nos pauvres compatriotes sont toujours les victimes d'une habile exploitation."

Et M. Sauvé a donné lecture de l'amendement suivant que M. Gouin n'a pas voulu approuver. "En présence de l'hostilité manifestée par certaines têtes dirigeantes des provinces situées à l'ouest de la Capitale de notre pays et des insultes qui ont été lancées contre nous tous les jours par les grands journaux qui prétendent diriger l'opinion dans ces provinces, et comme résultat de l'attitude adverse prise par l'immense majorité des électeurs du Québec et par un nombre considérable de citoyens d'autres parties du pays au sujet de la loi du Service militaire 1917, et contre les lois qui en découlent, le Québec croit qu'il est de son devoir dans l'intérêt de la paix et de l'harmonie qui devraient règner dans les différentes provinces de la Confédération, de s'adresser à Sa Majesté le Roi en conseil pour lui demander, en vertu de la clause 56 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, de désavouer l'Acte du Service Militaire 1917, cette loi étant la cause des différents entre les provinces et de nature à nuire aux intérêts des différentes provinces de la Confédération, et contre les intérêts de la Confédération elle-même et ceux de l'Empire Britannique dont nous sommes toujours les loyaux sujets."

Les autres orateurs ont été Hector Laferté, qui a approuvé la motion, Athanase David et Bouchard qui l'ont combattue. D'après ce dernier, la tempête n'est qu'à la surface, il y a des torts des deux côtés.

La guerre au jour le jour

MERCREDI 16 JANVIER

Ultimatum à la Roumanie.—Le conseil des commissaires du peuple à Pétrograd a envoyé lundi un ultimatum à la Roumanie, demandant la libération de Bolshéviki récemment arrêtés en ce pays, le châtiment des autorités qui ont ordonné le désarmement des troupes russes et des garanties pour l'avenir. Une réponse est demandée dans le délai de 24 heures, sans quoi, dit l'ultimatum, le conseil prendra des mesures extrêmes.

Une république socialiste—Suivant une dépêche de Stockholm, on mande qu'à une séance de l'Assemblée constituante, le 18 janvier, le gouvernement russe remettra un ultimatum demandant la proclamation d'une république socialiste et l'expropriation de toutes les terres et de toutes les propriétés. L'Assemblée constituante doit ou accepter cette proposition ou entrer ouvertement en conflit avec les soviets qui sont du côté du gouvernement.

JEUDI 17 JANVIER

Propositions inacceptables—Un communiqué officiel, donnant la réponse des empires centraux aux propositions des Russes à Brest-Litovsk, lundi, dit que ces propositions au sujet des régions occupées par les Teutons diffèrent tellement des vues des empires centraux qu'elles sont inacceptables dans leur forme actuelle.

Lénine et le roi de Roumanie—Le premier ministre Lénine a signé un ordre d'arrestation du roi Ferdinand de Roumanie, qui doit être emprisonné à la forteresse Saint-Pierre et Saint-Paul.

Mutinerie de marins boches—Une dépêche de Genève à l'"Exchange Telegraph", annonce qu'une mutinerie s'est produite parmi les équipages de sous-marins, à la base navale allemande, à Kiel, le 7 janvier. On dit que 28 officiers ont été tués.

Pertes maritimes françaises—Cinq cargo-boats français jaugeant plus de 1,600 tonneaux, ont été coulés par des sous-marins ou des mines durant la semaine se terminant le 12 janvier courant. Les navires qui ont mouillé dans les ports de France durant la semaine sont au nombre de 793 et le nombre de ceux qui en sont sortis est de 751. Deux navires ont été attaqués par l'ennemi mais ont pu lui échapper.

VENDREDI 18 JANVIER

Grèves et émeutes—De sérieuses grèves accompagnées de troubles éclatent à Vienne et autres villes d'Autriche. Ces désordres sont dûs à la prolongation des négociations de paix à Brest-Litovsk, à la continuation de la ration réduite de pain et aux mesures contre les assemblées ouvrières en faveur de la paix.

Succès italiens près de Venise—Les troupes italiennes ont réussi à rompre la pression que l'ennemi exerçait, depuis un certain temps, sur le secteur situé le plus près de Venise, sur la Piave inférieure. Ce secteur est en forme de triangle, et l'ennemi en a été expulsé récemment par l'inondation qui suivit l'ouverture des canaux; mais l'eau basse lui a permis de renouveler ses incursions jusqu'au cap Sile.

L'ennemi a subi de lourdes pertes. Les Italiens ont pris 150 prisonniers.

SAMEDI 19 JANVIER

Le roi de Roumanie à Salonique—Le roi Ferdinand de Roumanie, dont l'arrestation a été ordonnée par le gouvernement bolshiviki, est maintenant sous la protection des Alliés. Il s'est enfui de Jassy, la capitale temporaire de Roumanie, à Salonique, probablement en aéroplane. Il y a quelque temps, les bolshiviki avaient envoyé des troupes à Jassy pour s'emparer de la famille royale et du généralissime roumain, mais ce dernier avait réussi à saisir les chefs et à désarmer les soldats.

Les Bolshiviki en minorité—L'Assemblée constituante s'est enfin ouverte aujourd'hui. L'élection du président a révélé que les révolutionnaires de droite avaient une grosse majorité sur les bolshiviki.

LUNDI 21 JANVIER

Où les allemands vont attaquer—Les critiques militaires français sont d'accord pour prédire que la grande offensive allemande attendue va s'effectuer sur un ou deux secteurs, peut-être sur les deux à la fois: dans les Flandres et sur le Grand-Couronné de Nancy. Il y a en ce moment de grandes concentrations des troupes teutonnes sur ces deux points.

Comment ils tiennent leur parole—Des déclarations faites par des déserteurs allemands on a la preuve que deux divisions ont été transportées de l'est sur le front de l'ouest après la signature de l'armistice entre le gouvernement bolshivik et les allemands.

Dissolution de l'Assemblée constituante.—Après une seule séance turbulente, l'Assemblée est dissoute de force à la suite d'un décret du comité des ouvriers et des soldats.

MARDI 22 JANVIER

Nouvel appel aux Alliés!—Les voisinage de Verdun, des milliers de soldats assistent à un palpitant combat aérien qui se termine par la destruction de trois machines allemandes.

Nouvel appel aux Alliés!—Les négociations de paix sont suspendus pour quelques jours. Trotzky est de nouveau à Petrograd. Il préparerait une nouvelle note aux alliés de l'Entente.

"La Grèce s'est contentée d'avoir sept sages, les Etats-Unis, à eux seuls, les comptent par millions" nous dit la Tribune de Woonsocket. En effet aux Etats-Unis, comme au Canada, les conseils abondent et ceux qui les donnent sont surtout les riches qui prêchent l'économie aux pauvres.

* * *

Au monastère bénédictin de Coquillada, près de Saragosse, en Espagne, sera consacrée, ce mois-ci, une église à Notre-Dame, Reine de la Paix. Le Saint-Père a prié le Nonce à Madrid d'être l'officiant.

L'Ouest aura-t-il un troisième parti?

Dans une interview donnée aux journaux, M. Thomas D. Grace, membre important des "Grain Growers", ne s'est pas gêné d'exprimer les sentiments qui animent la population des plaines.

"Un nouveau parti de l'Ouest peut être le résultat de la situation politique dans notre province (la Saskatchewan)", dit M. Grace. "Ce n'est pas le gouvernement d'union, mais les organisations des "United Farmers" et des "Grain Growers" qui auront 47 membres à la Chambre des Communes quand le Parlement s'ouvrira. Vous savez que la province fut balayée par le premier ministre Martin et les libéraux, il n'y a pas un an, alors qu'ils remportèrent 52 sièges et que M. Willoughby n'en eut que 7. Le gouvernement Martin pourrait remporter la même victoire aujourd'hui. Mais l'appui donné au gouvernement d'union a prouvé que l'Ouest était malade des partis. La population de l'Ouest tient plus aux mesures adoptées qu'aux hommes qui font adopter ces mesures."

Le pain sera moins blanc

On annonce d'Ottawa que le contrôleur des vivres va prochainement donner ordre à toutes les minoteries du pays de fabriquer une farine moins blanche. Il ne sera plus permis d'utiliser plus de 265 livres de blé de printemps et 275 livres de blé d'hiver pour produire un baril de farine de 196 livres. Cela donne un pourcentage de 74 et de 71 en blé, soit environ 2 pour cent de plus que le pourcentage actuel pour la première qualité.

Ce n'est pas encore le retour à la formule de nos pères, c'est-à-dire le pain à 85 pour cent de blé environ, que préconise le docteur Nadeau dans sa brochure qui fait autorité, "L'erreur du pain blanc," où il démontre que le pain blanc que nous mangeons est en grande partie composé d'amidon et n'a qu'une valeur nutritive presque nulle, quand il n'est pas préjudiciable.

En fait, le changement ne sera guère notable, et c'est assez loin du pain de guerre fabriqué en Angleterre, en France, en Allemagne, etc. Le pain de guerre contient ordinairement un quart de substances qu'on peut appeler étrangères: riz, orge, farine de pommes de terre, etc.

Des soldats retour de la guerre pour les travaux de ferme

Le premier ministre de l'Ontario dit que l'on utilisera environ 5,000 soldats revenus de la guerre pour les travaux de ferme. Il est toujours plus ou moins question de faire venir des Chinois, mais personne ne semble en vouloir et il s'élève des protestations de tous côtés. Il faudra tout de même trouver de la main-d'œuvre et ce n'est pas chose facile. L'affaire a été discutée assez longuement à la conférence de l'agriculture et du travail à Ottawa, la semaine dernière.

Les Cosaques de la région du Don au sud-est de la Russie, territoire de 63,000 milles carrés, se sont proclamés en république avec le général Kaledines pour président.

* * *

Un premier navire transatlantique à cale de bois vient d'être lancé, aux chantiers maritimes de Nord Vancouver, C. A. Il mesure 250 pieds de longueur et jauge 2,000 tonnes.

* * *

"Si la guerre ne se termine pas d'ici huit mois, le Canada et les Etats-Unis seront rationnés" dit M. Rutherford, le doyen de l'université de la Saskatchewan.

* * *

Au cours de l'année dernière, 136 nouveaux districts scolaires ont été fondés dans la province de l'Alberta.

L'affaire Caillaux

Nouvelles révélations. Caillaux était en relation avec Bernstorff. Arrestation du député Loustalot et de l'avocat Comby.

De nouvelles révélations se sont produites dans l'affaire Caillaux qui est actuellement devant le conseil de guerre. Des papiers fort compromettants déposés dans une banque de Florence au nom de la femme de Caillaux (Renouard) ont été saisis.

Un des documents, écrits de la main de Caillaux, donne, avec l'esquisse du programme politique, la liste de noms des sénateurs, députés et généraux qu'il eût appelé à collaborer dans son ministère. Caillaux devait tout d'abord faire arrêter le président Poincaré et divers chefs politiques y compris l'ancien président du conseil Briand, et il aurait confié le commandant suprême de l'armée au général Sarrail, de Salonique. Après un certain effort militaire, Caillaux se serait fait donner les pouvoirs de dictateur et aurait proposé la paix.

D'autre part le gouvernement américain possède, parmi les documents diplomatiques interceptés, certaines correspondances échangées entre Caillaux et le comte Bernstorff ancien ambassadeur d'Allemagne aux Etats-Unis, qu'il vient de rendre publiques à la demande du gouvernement français. Il y est démontré que Caillaux était en relation avec des agents allemands en Argentine dès 1915.

Bernstorff fit prévenir le gouvernement allemand du départ de Caillaux pour que les sous-marins arrêtent le bateau sur lequel celui-ci faisait la traversée, s'emparent des papiers du capitaine, mais ne fassent aucun mal à Caillaux. La censure allemande donna aussi instruction aux journaux allemands, le 16 juin 1917, de ne rien dire au sujet de Caillaux "pour raisons politiques."

On vient d'arrêter à Paris le député Loustalot et l'avocat Paul Comby, qui sont aussi impliqués dans l'affaire Caillaux pour trahison.

Les catholiques italiens des Etats-Unis ont tenu un congrès vers la mi-décembre à New-York. On y a recommandé la fondation d'un quotidien catholique de langue italienne. La presse est de mieux en mieux reconnue comme un moyen indispensable d'apostolat.

L'Hirondelle de Ponteix

Administration: A. LIBOIRON, PONTEIX, SASK.

PONTEIX, SASK., MERCREDI 23 JANVIER 1918 No. 3

Le Rev. Père Bellair, ancien curé de Ste Marthe et de La Pellette, missionnaire à Crichton, Ellisbrault et Val Marie, vient de quitter le diocèse de Regina pour les [illegible] du Brésil. Avant d'aller prendre congé [illegible] [illegible] passer ses dernières journées dans notre [illegible] chez son ami, le Rev. Père A. [illegible] [illegible] [illegible]

Votre [illegible] [illegible] Théodore [illegible] [illegible] de la grand'[illegible] [illegible]

Pense à [illegible]
Et chaque [illegible]
[illegible]
Laisse le [illegible] te caresser
Il t'apportera le baiser
Que je lui donne.

Et alors, comme le grand barde breton ne m'entend pas, je me permettrai de [illegible] son charmant poème, pour en faire mon dernier mot.

Pensez à Ponteix bien souvent,
Et chaque fois que le grand Vent
Viendra du côté des [illegible],
Il vous dira qu'il est encor
Pour vous des amis, dans le Nord
Des Amériques."

En termes émus le Rev. Père Bellair a [illegible] [illegible] pour l'amitié cordiale qu'ils ont toujours eux pour lui, les assurant qu'il n'oubliera jamais [illegible] magnifique paroisse [illegible]

Tous ceux qui le connaissent [illegible] que M. l'abbé Bellair est un prêtre [illegible] robuste, [illegible] [illegible] rendre service sans [illegible] [illegible] [illegible] d'ailleurs un homme d'ordre, loyal et bon administrateur, comme en font foi les livres des paroisses et missions où il a passé. Aussi pensons-nous que le Diocèse, qui manque de prêtres, fait en lui une perte regrettable. Quant à la paroisse de N.-D. d'Auvergne, elle lui gardera un affectueux souvenir et l'accompagnera de ses vœux les plus sincères.

Ajoutez

A la liste des décès de 1917 parue dans notre No. 1 les noms bien connus de Léonce Bonneville, 59 ans et de Françoise Rouzault 34 ans. Le premier baptême de l'année dernière était Marie-Anne Cécile Bonde.

Glace

Nos patineurs s'en paient actuellement devant la menace d'un temps doux qui pourrait bien faire couler la rivière dès février comme on l'a vu d'autres fois. Pour cette même raison nos bouchers sont très affairés pour leur provisions de glace. Heureusement ils n'ont pas à aller loin, puisque la rivière traverse au coin du Townsite.

Arrivée

MM. Nicolas Doyn, après nous avoir quittes durant quelques années pour aller tenter la fortune ailleurs, dans l'Oregon, nous revient avec sa famille et [illegible] [illegible] Non il n'y a pas [illegible] meilleur pays que Ponteix!

Elisée Therrien, revenant des Etats avec Mme [illegible], s'établit aussi à Ponteix.

H. Cyr et sa famille, venus du Minnesota, trouvent la population de Ponteix fort sympathique et fixent ici leur résidence.

La famille [illegible], venant de [illegible] se trouve très bien au quartier des résidences, dans l'une des villas Fournier.

—Louis Renville et sa dame ont terminé heureusement leur promenade au Wisconsin.

—F. Morin, soldat réformé pour ses blessures à la guerre, revient en meilleur état de l'hôpital de Rochester où il était allé subir une opération à une jambe.

A. Liboiron, notre administrateur, revient en bonne santé de ses longues vacances dans son Ranch de la Rivière Blanche, où il a trouvé et laissé toutes ses bêtes en bon état.

Henri Lapien, frère du Docteur, va définitivement rester parmi nous, avec sa famille, ayant acheté une demi section à quelques milles de Ponteix.

Ferdinand Gauthier et son épouse sont venus rendre à leurs enfants la visite du jour de l'an

Joseph Leandre Lalonde descendu le Vallée Ste-Claire s'installe à Ponteix.

De passage à Ponteix pour affaires, W. Lefort de Glen McPherson, fils de M. A. Lefort de Gravelbourg. McPherson est au Sud de Ponteix et peut être considéré comme de la paroisse.

Accident: Deux chevaux, entrés dans un shack en ont enfoncé le plancher et sont tombés dans une cave. C'est une perte considérable dont nous plaignons le propriétaire M. R[illegible] Desautels.

Un télégramme nous apprend la mort dans la province de Québec de Mme Lemieux, épouse de M. M. Lemieux de cette paroisse.

En route

M. A. D. Roebon et sa famille sont allés en visite à Régina.

Joseph Gendreau et Mme Gendreau sont aussi partis pour Régina.

- Ernest Gendreau en promenade vers Ottawa.

D. Gohier parti pour le ranch avec [illegible] Mercier.

—M. Hinsman avec ses enfants et sa femme qui est la sœur du Rév. A. Benoît, ancien procureur de l'archevêché, passent de bonnes vacances à Lebret.

Malade

Notre compatriote, Georges Vandoorne, vient de subir, à Rochester, une nouvelle opération. On lui a enlevé cette fois un morceau d'os grand comme la main. Cela va nécessiter un plus long séjour et des frais plus considérables. Il est très touché et très reconnaissant à ses amis de ce qu'ils veulent bien faire pour lui.

Epitaphe modèle !

Un veuf, bien désolé se rend au cimetière vers le tombeau de sa femme, y fixe avec soin une grande plaque de marbre aux lettres d'or, et se retire tristement. Nous avons respecté sa douleur. Avançons-nous maintenant et lisons:

"Ci-gît ma femme! Ah qu'elle est bien
Pour son repos et pour le mien!"

Le role de la presse catholique dans les sociétés modernes

Les *Etudes* [illegible] quelque temps, une [illegible] T. R. P. Picard, l'un des fondateurs de la Congrégation des Assomptionistes, sur le rôle de la presse catholique et [illegible] que sa [illegible] France, même dans les milieux catholiques. [illegible] grande [illegible] Bonne Presse.

Voici cette [illegible]

"Quel pensait [illegible] [illegible] [illegible] Quelle [illegible] d'apostolat? Hélas [illegible] presse, surtout [illegible] presse [illegible] ne était [illegible] de paix et de [illegible] Elle semblait être l'apanage de Satan et devoir rester [illegible] grand [illegible] de la division et de la haine.

"Il y a soixante ans on ne comprenait pas que des [illegible] chrétiens pussent entrer dans les [illegible] du journalisme. Quels sarcasmes, quelles ironies, et même quelles animosités contre les premiers catholiques qui ont essayé de répondre aux mauvais [illegible] par le bon journal! Les âmes pieuses elles-mêmes trouvaient qu'un bon chrétien n'était pas à sa place dans le journalisme car le vrai chrétien ne doit pas s'exposer à manquer à la charité.

"Qu'auraient-elles dit d'un prêtre ou d'un moine allant se fourvoyer au milieu des journalistes?

"La liberté de la presse est une de ces prétendues libertés modernes qui ravagent les âmes, attaquent constamment l'Eglise, rendent tout gouvernement impossible et deviennent un brandon de discorde entre les peuples. Quels en sont les princes ou les coryphées? Qui voit-on à la tête de ces mouvements même humanitaires ou patriotiques de la presse? Les honnêtes gens rougiraient de frayer avec cette bohême de la littérature, et pourtant cette bohême littéraire forme l'opinion publique, et l'opinion publique est reconnue de tous comme la maîtresse du monde. Il faut donc détrôner ces chefs d'opinion, si nous ne voulons pas être écrasés par eux. Il faut que les apôtres du Christ pénètrent dans [illegible] [illegible] le journalisme [illegible] [illegible] règne de Notre-Seigneur.

"D'[illegible] des laïques de grand talent ont affronté l'orage et conquis aux publicistes catholiques le rang qui leur convient. Quelques prêtres illustres soutiennent la lutte en Allemagne et en Italie, mais en France, il était admis comme un axiome que le prêtre, à plus forte raison le religieux, ne pouvait pas être journaliste.

"Qu'aurait-on pensé d'une Congrégation qui aurait eu assez d'audace pour se hasarder au milieu de ces flots de contradictions et d'erreurs? Il a pourtant fallu avoir ce courage, car le Pape nous dit d'aller au peuple, et comment atteindre le peuple qui ne vient plus à l'église, si on n'oppose pas la publication du bon journal aux prédications [illegible] du journal scandaleux?

"Aujourd'hui, le préjugé commence à disparaître: les barrières tombent, les fidèles cessent d'être scandalisés à la pensée de voir des religieux journalistes, et les catholiques les plus ardents, les prêtres les plus dévoués, voire même des moines, vont jusqu'à admirer ces imprudences. Le peuple accueille avec joie le journal franchement catholique: le Pape a béni *la Croix* avec effusion et que d'amis enthousiastes proclament l'Assomption une Congrégation admirable parce qu'ils la croient une Congrégation de journalistes!

"Sans doute, le journalisme catholique est nécessaire en nos jours où les fortes études cèdent la place aux lectures superficielles ou aux études pratiques du commerce et de la spéculation. Sans doute, les journalistes font plus de bruit que les professeurs et les prédicateurs.

"Mais notre but dans les œuvres de presse n'est pas de briller et de faire du bruit. La publicité est pour nous une œuvre d'apostolat. L'Assomption y cherche uniquement le triomphe de la vérité et du surnaturel. Elle veut avant tout le règne de Notre-Seigneur dans la société comme dans les individus. Nous sommes heureux que la Congrégation, forte des approbations du Pape et de NN. SS. les évêques, n'ait pas craint de se compromettre en entamant [illegible] campagne sur le terrain de la presse populaire; mais le religieux de l'Assomption n'est pas seulement un homme de presse et la Congrégation est loin l'adopter [illegible] [illegible] le journalisme.

Comment remédier au manque de main d'eouvre

La conférence du travail et de l'agriculture à Ottawa s'occupe sérieusement de la question.—Que fera le gouvernement ?

Répondant à l'invitation du gouvernement, les représentants du travail et de l'agriculture des diverses provinces se sont réunis la semaine dernière à Ottawa pour discuter la situation. Cette consultation des intéressés, avant que le gouvernement décide les mesures nécessaires, est tout à fait opportune.

La situation exposée au gouvernement démontre que la main-d'œuvre est insuffisante dans toutes les provinces pour répondre aux besoins de l'agriculture. C'est là un très gros problème à résoudre et qui exige pourtant la meilleure solution immédiate.

Différents projets ont été soumis. Le sous-ministre de l'agriculture pour la Saskatchewan, M. Auld, suggère notamment la réduction des droits d'entrée sur les machines agricoles afin de donner encore plus d'extension à la culture mécanique, l'utilisation d'une certaine partie des réserves indiennes pour l'élevage le contrôle de la vente de gazoline, le contrôle d'Etat sur les refrigérateurs les usines de conserve, les mines de houille et si possible les chemins de fer.

Le problème est très compliqué vu qu'il touche à toute la question économique et intéresse aussi bien l'industrie que l'agriculture.

Pour ce qui est de l'augmentation de la production agricole, l'hon. Langley, ministre des municipalités de la Saskatchewan, suggère un projet important dont nous donnons ailleurs une analyse substantielle.

Avant les élections il n'était question pour gagner la guerre que d'envoyer les hommes dans les tranchées. Il n'est que temps de revenir à des notions plus sensées. Les Alliés réclament de nous du pain. Ce n'est pas en leur envoyant seulement 100,000 hommes de plus à nourrir que nous pourrons résoudre le problème et concourir [illegible] notre part de secours.

La veuve du patriote irlandais Skeffington, exécuté pendant la révolte de Dublin en 1916, a été reçue par le président Wilson. Elle a présenté une pétition signée par un grand nombre de femmes irlandaises pour demander que les Etats-Unis reconnaissent l'indépendance politique de l'Irlande.

Un cultivateur de Wainwright Alta., a reçu $3,751.25 pour un char de blé No. 1 vendu à Winnipeg.

MARCELIN, Sask.

Samedi, a eu lieu à l'école, sous la présidence de M. Hendrick Despins, la réunion annuelle des contribuables de l'école de Marcelin.

Au cours de l'année passée, l'école a dû être agrandie afin de permettre l'installation de deux salles et d'une annexe, pour contenir nos 174 élèves. Malgré les dépenses considérables qu'a dû encourir le district, l'état financier montre que, non seulement les comptes ne sont pas laissés en arrière, mais que nous avons une légère avance.

Notre école emploie cinq institutrices qui font parmi nous un excellent travail puisque chacune a, en moyenne, 35 élèves. Dix-huit enfants sur le chiffre total n'appartiennent pas au district, ce qui promet pour le développement de Marcelin.

Nous avons dû faire, cependant, à la réunion annuelle, la constatation regrettable que 9 contribuables seulement assistaient à la réunion. Un si triste résultat n'est pas flatteur. On s'explique mal le peu d'intérêt de certaines gens pour l'éducation de leur enfants, et leur manque d'enthousiasme pour l'œuvre qui, à l'heure actuelle, mérite plus que l'acte passif d'un règlement de compte de taxes.

En montrant plus d'intérêt à cette occasion, ce qui ne leur prendrait qu'une heure par an, nos gens donneraient à leurs représentants au bureau des Commissaires un appui plus réel: ils marqueraient aux Sœurs leur appréciation pour leur dévouement, et ils prouveraient dans certains quartiers qu'ils comprennent que l'école est l'arsenal où se forgent les armes pour la lutte de demain. Qui veut ouvrir les yeux, aujourd'hui, voit ce qu'il en coûte de n'être pas prêt.

Pour remplacer M. H. Despins, sortant, M. Napoléon Beaulac a été élu sans opposition. M. Beaulac est plein d'activité et il est un de nos meilleurs fermiers. Nous désirons qu'il apporte au service de l'école son activité, son sens de bonne administration, dont il a fait preuve dans la conduite de ses propres affaires.

M. O'Hagan et les Canadiens Français

Le "Times" de Buffalo, ayant publié un article défavorable aux Canadiens français, contenant des assertions fausses, a reçu une mise au point de M. Th. O'Hagan, qui poursuit actuellement des recherches historiques dans la ville de Buffalo.

Voici quelques extraits de cette lettre de défense:

"Vous dites que les Canadiens français parlent français presqu'exclusivement et que la question du français, dans les écoles de la province de Québec, a été une cause de trouble pour le gouvernement.

"Permettez-moi de vous dire que cette assertion est totalement fausse. C'est là une condition qui a à l'Ontario, mais non à Québec. La minorité non-catholique de langue anglaise de la province de Québec reçoit toute la liberté qu'elle peut désirer sous le rapport de l'éducation. Dans ses écoles, elle peut enseigner le français ou ne pas l'enseigner. Ce n'est qu'en Ontario où l'on cherche à faire disparaître, par des lois, une langue, la langue française.

"Les gens du Québec comprennent parfaitement l'avantage de connaître les deux langues du pays, le français et l'anglais, et ainsi, tous les représentants canadiens français dans la chambre des Communes du Canada, il y en a au moins 50, de quelques village reculé qu'ils viennent, peuvent parler à la Chambre dans les deux langues et quelquefois leur anglais est meilleur et plus correct que celui des députés anglais unilingues de l'Ontario.

"Vous dites aussi: "Le Canadien français est beaucoup moins pro-canadien que pro-Québec". Pour prouver cela et en faire une assertion vous devriez d'abord démontrer que le peuple de Québec, par ses représentants au parlement, s'est opposé à des mesures destinées à développer le Canada et augmenter sa vie nationale.

"Pour terminer, permettez-moi de dire que Québec et son peuple ont été grandement calomniés dans la presse, et je fais appel à votre droiture d'esprit américaine pour publier la vérité comme je vous l'adresse. Dans sa vie morale, la province de Québec est à la tête du Dominion, on peut le voir par les statistiques criminelles; sous le rapport intellectuel, quatre provinces ont plus d'illettrés qu'elle et quatre en ont moins. Moralement, Québec est incomparablement supérieur à l'Ontario, qui veut être son mentor. Québec est hospitalier, courtois et brave et tout ce qu'il demande, c'est d'être traité avec justice et honnêteté comme un membre de la famille qui compose la Confédération canadienne."

Sans exagérer l'importance de cette réponse, perdue au milieu d'un océan de calomnies, il convient de rendre hommage à son auteur et de l'en féliciter.

La population d'Halifax réclame que le gouvernement britannique et le gouvernement canadien payent les frais de la restauration de la ville, parce que les deux gouvernements utilisant le port pour fins militaires, ont été ainsi les causes indirectes de la catastrophe. Cela crée un cas assez difficile à résoudre.

* * *

D'après le haut commissaire français à Washington, M. Tardieu, l'issue de la guerre se décidera dans les prochains six mois.

* * *

Le Canada n'est pas le seul à avoir un hiver très rigoureux. On annonce que dans le midi de la France même, trente personnes ont péri de froid.

* * *

Les soldats canadiens en Angleterre ont contribué $20,000 au fonds de secours d'Halifax.

Le rôle de la vache à deux fins dans l'agriculture de l'Ouest

Il y a deux types de vaches: la vache laitière et la vache de boucherie, qui, toutes deux, ont leur utilité spéciale. Le laitier qui cherche surtout à produire du lait et qui se trouve dans des conditions spécialement avantageuses à cette industrie, a besoin d'une vache qui produise la plus grande quantité possible de lait au plus bas prix. Il n'a pas à se préoccuper de l'aptitude de l'engraissement ou de la valeur du veau. Il en est tout autrement pour le rancher qui produit du bœuf. Pour lui, la production de la viande est le seul but du troupeau. Pourvu qu'une vache donne assez de lait pour bien nourrir son veau au commencement, c'est tout ce qu'on lui demande: ce n'est même pas à désirer qu'elle en donne plus, car cela minerait sa santé.

Mais, la plupart des cultivateurs de l'Ouest viennent entre ces deux extrêmes. Ils ne sont pas dans les mêmes conditions que le laitier, ils n'ont pas les mêmes facilités, ni la même inclination. Ils n'ont pas d'autre part les vastes espaces essentiels à la production économique du bœuf, et ils sont obligés de demander à leurs vaches autre chose qu'un veau par an. En d'autres termes, il leur faut et du lait et de la viande. La production des céréales est le but principal des exploitations de l'Ouest. La vente du blé fournit le plus clair de leur revenu, mais les bestiaux constituent une industrie annexe qui a aussi son importance: ils utilisent les déchets, ils approvisionnent la table de lait et de beurre, ils fournissent de la viande et peut-être du beurre, toutes choses qui rapportent de l'argent. Il s'agit donc d'avoir une vache à deux fins, non pas nécessairement une vache qui rapporte autant de lait que la bête laitière proprement dite, ni autant de viande que la vraie vache de boucherie, mais qui soit cependant raisonnablement bonne pour les deux, le lait et la viande, qui puisse se produire économiquement et se contenter d'aliments ordinaires sans soins spéciaux ni gâteries.

Il est donc indéniable que la vache à deux fins est nécessaire dans l'Ouest du Canada. Voyons donc ce que l'on fait pour satisfaire à cette demande. Il y a sur toute l'étendue du pays, des milliers de bestiaux Shorthorns et métis que l'on emploie à cet usage. Les uns conviennent assez bien, mais la plupart auraient besoin d'être améliorés au point de vue laitier et au point de vue boucherie. Au total cependant, ils produisent les trois quarts des produits laitiers du pays et les trois quarts de la viande de bœuf. Ils offrent une base excellente pour l'établissement d'un troupeau de bovins d'un réel mérite. Les expériences que nous avons faites à la ferme expérimentale de Brandon sur des animaux Shorthorns nous ont prouvé que l'on peut obtenir de ces animaux une bonne production de lait dans les conditions de l'Ouest. Une vache pure Shorthorn, à Brandon, a donné 12,000 livres de lait durant une période de lactation. Plusieurs autres ont produit plus de 10,000 livres; la moyenne du troupeau en 1916, dépassait 6,600 livres. D'autres troupeaux ont donné des résultats aussi bons, mais la difficulté c'est qu'il n'y a pas assez de bons taureaux de race pure pour mettre à la tête de ces troupeaux. Tant de personnes s'adressent à nous, à Brandon, pour avoir de jeunes taureaux qu'il est nécessaire, pour obtenir un veau de le demander bien des mois d'avance. Certains éleveurs de bétail de boucherie ont profité de cette demande pour vendre leurs mauvais taureaux comme type laitiers, et cette fraude a fait beaucoup de mal. On a vendu parfois comme bêtes laitières des animaux de boucherie, mal faits, maigres, d'un mauvais développement quoiqu'elles n'eussent aucun ascendant à production laitière dans leur généalogie. Avant d'acheter, ceux qui veulent se procurer du bétail à deux fins feront bien de s'assurer que les animaux qui leur sont offerts ont une production avantageuse. Les bêtes à deux fins doivent être d'un bon type de boucherie. Les taureaux et les génisse ne doivent pas être maigres, mais porter une bonne couche de viande: naturellement les vaches fortes laitières maigrissent nécessairement beaucoup. Il y a beaucoup d'occasion dans l'Ouest pour les éleveurs qui se mettront intelligemment à élever des bons animaux à deux fins. Ces animaux trouveront une vente rapide sur les exploitations mixtes des trois provinces des Prairies.

3 FEUILLETON DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

BONNE AMIE

Par RICHARD MANOIR

Oh! j'ai couru, va: Clémence criait, mais j'ai couru jusqu'à la grille, alors j'ai vu "Bonne Amie" qui allait vite, vite, et elle était déjà tout loin.

Dis, petit père, dis qu'elle fera pas comme "tite mère"!... Dis qu'elle reviendra!...

André trépignait nerveusement. On sentait qu'à mesure qu'il parlait tout en lui s'exaspérait.

—Mais... mais.... fit M. Leverby, qui se sentait soudain envahi d'un grand froid, bien qu'une sueur abondante lui inondât les tempes, je ne comprends rien. Expliquez-moi donc la chose, Clémence. Que s'est-il passé, en définitive ?

—Ce qui s'est passé?... Ah! Sainte Mère de Dieu!... Si j'y ai vu plus que du feu, je veux y laisser ma main! Vous expliquer? Faudrait d'abord y comprendre quéque chose à cette histoire! Et que je me suis même demandé si ce ne serait pas rapport à ce qu'elle aurait eu des raisons avec Monsieur qu'elle s'en est allée ainsi tout courant.

—Voyons, voyons, dit M. Leverby, essayant de calmer Clémence qui s'exaspérait par degrés, dites-moi seulement comment Mlle Brunnel est partie.

—Ben voilà!... J'étions à ma cuisine en train de *débarrasser*, pour vous dire, lorsque l'Andre est arrivé comme ça, avec un air d'escapé qu'on aurait dit que le feu était derrière lui, me crier en pleurant que Mademoiselle me demandait tout de suite. Dame, je suis montée, comme bien vous pensez, sans même prendre le temps de garer mon riz au lait qu'a tenu au fond, et quand je suis arrivée ici, elle avait son chapeau, son manteau, et qu'elle tremblait si fort en mettant ses gants, la pauv'gent, que j'ai dû les lui *abouonner*. "Clémence, qu'elle me dit, je dois m'en aller." Vous pensez si j'en ai été bleue. "Vous en aller? que j'ai répété, vous n'y pensez pas, que je suppose?—Si, il le faut absolument. Vous direz à Monsieur... Elle s'a arrêtée, comme si elle pensait à quéque chose, puis elle a repris: "Vous direz à Monsieur que j'écrirai.—Mais il va revenir, que je l'y ai dit.—Oh! je ne puis attendre, non, il ne le faut pas. Vous ne savez pas, ma pauvre Clémence, ce que vous me demandez là! Je n'ai que trop tardé, peut-être." Alors, elle a regardé tout autour de la chambre, comme si toutes sortes de choses allaient sauter sur elle, ma parole, et elle est sortie. L'André s'a mis à crier, parce qu'il voulait l'embrasser, vous pensez bien, et il l'a agrippée par sa jupe, mais elle a tiré dessus, sans prendre garde qu'elle bousculait l'enfant qui est quasi tombé sur le palier, et elle est descendue en courant les escaliers. Le petit l'a poursuivie jusqu'à la grille, qu'il en a même perdu une de ses pantoufles en chemin, le pauvre gamin, mais Mademoiselle était déjà de l'autre côté et avait tiré la grille sur elle sans se retourner. Je n'vous dis que ça! V'là deux heures, ma parole, que je m'mange les sangs pour savoir ce que cela veut bien dire, et si vous n'en savez pas plus long, nous v'là ben avancés!

—Elle n'a donc rien expliqué ?

—Non, rien. Elle était blanche, mais blanche! Seigneur! Je ne l'ai jamais vue ainsi, que c'était, je vous le dis bien, à faire pitié. Elle a dû avoir un rude chagrin, tout de même, on ne m'ôtera pas ça de l'idée. Et le gosse, avec ça, qui s'avait accroché à la grille, comme qui dirait un petit singe, et qui ne voulait pas lâcher. Ce que j'ai dû lui en rendre des raisons et lui conter des fariboles pour l'avoir de là, où il aurait ameuté tout le village, car il criait comme un brûlé.

Au milieu du chaos tumultueux d'une foule de suppositions, qui lui paraissaient aussi insensées les unes que les autres, et parmi lesquelles M. Leverby se débattait comme en un cauchemar angoissant, il s'arrêta soudain à deux d'entre elles.

Plus plausibles, sans doute, que les autres, ces deux suppositions n'en étaient cependant pas pour cela moins torturantes pour lui.

Ou Mlle Brunnel avait été instruite par Mme Peyras, et c'était lui qu'elle fuyait, lui de qui elle ne voulait rien entendre.

Ou bien, répondant à un appel, elle était allée vers ce mystère qui était pour elle un lien; vers cet obstacle dont sa belle-sœur ne pouvait lui révéler la nature, et qui, depuis un certain nombre de jours, l'angoissait.

Mais dans l'un ou l'autre cas, elle avait dû recevoir une lettre, un message quelconque, une visite, peut-être?...

—Elle n'a rien reçu par le courrier? demanda-t-il, la voix changée, comme si quelque chose en lui venait de se briser.

—Non, il n'y avait que vot' journal. Et puis, vous l'savez, ben, c'est pas elle qui reçoit des tas de lettres, la bonne gent, elle est ce qu'on peut dire à la bonne mode comme qui dirait moi, ni plus ni moins.

La bonne vieille cuisinière, en vrai type "à la bonne mode", ne recevait guère que trois ou quatre fois par an une lettre de sa nièce Angélique, qui, selon la formule classique, "mettait la main à la plume pour lui dire que tout allait bien dans le ménage du bon Clément et qu'elle espérait que la présente la trouverait de même".

La pauvre "Bonne Amie" n'avait guère plus de correspondance, faut-il croire, ce qui ajoutait à l'estime que Clémence éprouvait pour elle.

—Et personne n'est venu la voir ?

—Qui que vous voulez qui soit venu, Seigneur ?

—Mais, mais, tout cela est étrange, étrange, murmura M. Leverby se parlant à lui-même.

Et, entre haut et bas:

—Il faut que je sache, cependant.

—Eh! bonté du ciel! Quoi que vous sauriez donc? Qui que vous voulez qui vous dise quéque chose?

Les yeux distraits, quelque chose de très lointain dans le regard, M. Leverby considérait André, qui, avec l'insouciance de son âge, s'était remis à jouer avec ses soldats de plomb.

—Oui, il faut que je sache, répéta-t-il, continuant sa pensée, sans tenir compte de l'interruption de Clémence, il le faut.

Il prit son chapeau, qu'il avait déposé sur une chaise, s'inclina sur André qu'il embrassa affectueusement, et, sans regarder Clémence, comme s'il redoutait une explosion de sa part:

—Ne m'attendez pas ce soir, je ne sais quand je rentrerai.

(A Suivre)

PRINCE-ALBERT

Conduite héroïque d'une infirmière canadienne française

Le *Citizen* d'Ottawa écrit ce qui suit au sujet du récent incendie d'un hôpital de la capitale, dans lequel ont péri quatre jeunes enfants:

"Un incident caractéristique à signaler est l'héroïsme de l'une des infirmières, Mlle Blanche Gravel, qui, avec l'aide des pompiers et des hommes de la police réussit à sauver douze petits enfants. Aussitôt l'alarme donnée, Mlle Gravel se précipita vers la salle des enfants; au milieu de la fumée aveuglante, elle saisit deux enfants, un dans chaque bras, et les transporta en bas de l'édifice où elle les remit à l'un des pompiers qui se trouvait là. Puis elle conduisit les hommes jusqu'à l'aile en feu et les aida à transporter les enfants en lieu sûr. Chaque fois qu'on essaya de la persuader de laisser ce travail aux pompiers, elle fit la sourde oreille, refusant d'abandonner sa tâche héroïque, jusqu'à ce qu'elle tombât épuisée et suffoquée par la fumée."

Mlle Blanche Gravel, dont il est question ici, est la soeur de Mme J. E. Morrier, de Prince-Albert. Elle est bien connue dans notre ville où elle est venue en visite chez sa soeur il y a trois ans.

M. J. E. Morrier est parti lundi pour un voyage dans le Nord, où l'appellent ses fonctions d'inspecteur des districts scolaires français. Il visitera Ile à la Crosse et d'autres postes éloignés. Il ne compte pas être de retour avant quatre ou cinq semaines.

—Les dames de la paroisse organisent pour demain soir (jeudi) une partie de cartes au profit de [illegible]. Cette partie de cartes aura lieu à l'école même. Tous les Français et amis de Prince-Albert [illegible] cette occasion [illegible] contribuer [illegible].

Convention des Commissaires d'école à Saskatoon, les 20 et 21 février

La date de la Convention des Commissaires d'école, qui doit se tenir cette année à Saskatoon, vient d'être fixée: ce sera les 20 et 21 février. Quatre semaines seulement nous en séparent et il n'est que temps de s'en occuper sérieusement. Il est de la plus grande importance que toutes les commissions scolaires franco-canadiennes soient représentées à cette convention. Nous nous proposons de revenir plus longuement sur ce sujet dans notre prochain numéro, mais nous demandons dès aujourd'hui à tous nos amis de ne pas tarder plus longtemps à prendre leurs dispositions pour s'assurer que leur district se fasse représenter à la convention de Saskatoon.

La prohibition dans le Québec pour le 1er mai 1919

A un caucus libéral tenu hier matin à Québec, il a été décidé que la province aurait la prohibition totale à partir du 1er mai 1919.

Carson quitte le cabinet

Sir Edward Carson, ministre sans portefeuille dans le cabinet de guerre anglais, a donné sa démission. On croit qu'il n'est pas satisfait de la tournure que prennent les événements à la convention irlandaise et qu'il se retire du ministère afin d'être complètement libre comme chef du parti de l'Ulster.

Règlements prussiens

L'Ontario vient de mettre en vigueur certains règlements nouveaux de colonisation qui sont dignes de la Prusse légiférant en pays conquis.

Les Canadiens français désirant s'établir dans le nord de l'Ontario doivent obéir au fameux règlement 17.

Un orangiste "bien connu" a déclaré au *Globe* de Toronto que ceci vise les Canadiens français qui, depuis quelque temps, se sont déversés du Québec dans le Nouvel Ontario, avec l'intention de contrôler les élections dans cette partie de la province.

Les règlements en question s'opposent également à ce qu'un étranger obtienne une terre dans le Nouvel Ontario avant de devenir sujet britannique. De fortes amendes sont prévues pour ceux qui ne se conformeront pas strictement à ces mesures.

La journée sans feu aux Etats-Unis

A compter du 21 janvier jusqu'au 25 mars, le lundi sera une journée sans feu, aux Etats-Unis pour les bureaux d'affaires, les magasins, les théâtres, etc., en vertu d'un décret lancé au nom du Président par le contrôleur du combustible, H. A. Garfield. Cette mesure est prise en vue de la disette de combustible qui se fait sentir aux Etats-Unis. On peut en conclure qu'il se fait actuellement une concentration énorme de charbon pour les transports maritimes de l'Etat.

Le même décret, et pour les mêmes fins, a suspendu durant cinq jours, du 18 au 22 janvier, toute la vie industrielle du pays en prohibant l'emploi du charbon pour la génération de l'énergie motrice dans les différentes manufactures du pays.

Le prix de transport du blé restera le même jusqu'au mois de juin

Les énergiques représentations des cultivateurs de l'Ouest au sujet de l'augmentation des prix du transport ont eu pour effet de suspendre jusqu'au 1er juin en ce qui concerne le blé la mise en vigueur du décret de la commission des chemins de fer. Pour les autres produits l'augmentation des prix de transport entrera en vigueur au [illegible] février.

Pas de conscription pour l'Irlande

Par un vote de 136 à 48 la Chambre des communes anglaise a rejeté un amendement à la loi de l'effectif militaire qui proposait l'application de la conscription à l'Irlande. "Du point de vue militaire, ce serait une folie d'imposer actuellement la conscription en Irlande" a dit à ce sujet le ministre du service national, sir Auckland Geddes.

La Chambre anglaise a tenu une session secrète pour considérer certaines communications sur des matières importantes que désirait faire M. James Hogge, l'un des députés.

Le problème du Québec

Le *Leader* reproduit et commente un article de l'hon. Fielding publié sous ce titre dans le "Journal of Commerce". Tout cela est fort bien. M. Fielding souhaite que le temps guérisse les blessures. Ce serait mieux encore, et l'ancien ministre des finances aurait plus d'autorité pour parler, s'il avait fait preuve lui-même de moins de fanatisme et de sectarisme dans la question des écoles de l'Ouest en 1905, où il se rangea du côté de Sifton pour nous enlever nos droits. Toutefois son article pourra éclairer la population anglaise de l'Ouest et nous félicitons le *Leader* de l'avoir reproduit.

Le haut commandement anglais exonéré du revers de Cambrai

L'enquête militaire tenue devant le maréchal Haig exonère le haut commandement du revers subi le 30 novembre par les troupes anglaises après l'offensive de Cambrai où les chars d'assaut jouèrent un grand rôle. On se souvient que neuf jours après une attaque allemande fit reculer de deux milles les troupes du général Byng.

«A l'incendie de l'hôpital des Soeurs Grises à Ottawa qui détruisit tout l'intérieur d'une partie de l'édifice il fallut transporter tous les malades. Trois heures après que l'incendie fut maîtrisé, une bonne partie des malades étaient revenus à leurs chambres, remises en ordre, lavées et nettoyées à fond. Le travail des religieuses aidé de la sympathie de l'extérieur a accompli ce prodige.

ENORMES PREPARATIFS D'OFFENSIVE

Concentration des troupes et de matériel en Belgique et en France. Perspectives d'une attaque des Alliés contre les bases navales allemandes.

Une dépêche de Stockholm dit, que malgré les grands froids, les Allemands achèvent de préparer une énorme concentration militaire sur le front ouest. La population civile en Allemagne s'attend à voir commencer la grosse offensive sur la fin de janvier ou la mi-février. Il y a un continuel mouvement de troupes allemandes et de matériel en Belgique et aussi en France, d'Armentières à Douai.

On croit que l'Entente se prépare de son côté à frapper un grand coup contre les bases de sous-marins allemands dans la mer du Nord. Le succès de cette attaque pourrait bien changer tout le cours de la guerre.

Nouvelle levée en Angleterre —Protestation des ouvriers

Sir Auckland Geddes, ministre du service national a annoncé que la Grande Bretagne va faire immédiatement une nouvelle levée de 450,000 hommes, et qu'un nombre aussi considérable sera levé dans quelques mois. Ces levées comprendront les hommes et les jeunes gens qui jusqu'ici avaient été exemptés du service militaire.

L'Empire a depuis le commencement de la guerre, mobilisé 7,500,000 hommes, dont quatre millions en Angleterre, et il lui en faut encore pour maintenir ses lignes avant que les Américains puissent donner toute leur force.

Les ouvriers des chantiers maritimes d'Angleterre ont adressé un manifeste au gouvernement anglais lui demandant de repousser le projet de lever encore 500,000 hommes et d'entamer immédiatement les négociations de paix, ou, sinon, ce sera la grève.

Cette manifestation de sentiments de la part des ouvriers des chantiers maritimes a créé une profonde impression dans les cercles politiques anglais.

"Il faut lutter ou imiter les Russes et s'avouer vaincus"

M. Lloyd George, dans un discours prononcé devant les délégués ouvriers, a plaidé avec force pour une poursuite vigoureuse de la guerre et la levée de nouvelles recrues.

Le premier ministre a dit que le président Wilson et lui, sans s'être concertés au préalable, ont tracé le même programme de demandes pour la conclusion de la guerre. Si quelqu'un présent ici, s'est-il écrié, peut trouver un moyen honnête et équitable de sortir de ce conflit sans se battre, qu'il le dise. Quant à lui, il ne prendrait pas la responsabilité de continuer la guerre une seconde de plus, s'il pouvait l'arrêter honorablement.

S'il y a des hommes qui ne veulent pas aller dans les tranchées, a-t-il encore dit, ceux qui y sont déjà ont le droit de revenir dans leurs foyers. S'ils ne veulent pas se jeter corps et âme dans la lutte, ils peuvent être sûrs que l'Angleterre, la France et la démocratie seront à la merci de la domination allemande.

UNE ERREUR à RECTIFIER

Dans nos deux derniers numéros, il s'est glissé dans l'annonce de la Davis Produce Co., du Pas, une erreur de traduction qui a pu induire en erreur sur le prix des différentes sortes de poissons offerts en vente par cette maison. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir relire cette annonce telle qu'elle parait aujourd'hui en cette page.

Nouveau contre-amiral anglais

Le commodore Reginald Tyrwhitt a été nommé contre-amiral de la flotte anglaise. Il a été promu à ce poste par-dessus la tête d'une cinquantaine d'autres officiers ayant priorité d'âge.

Ottawa déclare que la dette nationale s'est accrue de près de deux millions et demi en décembre. Notre dette brute approche aujourd'hui les deux milliards. On peut s'attendre à de nouveaux impôts de guerre.

LES MARCHES

Le marché aux bestiaux

PORCS—	
Pesants	$15.00
Légers	$14.00 à $15.00
Verrats	$9.00 à $10.00
BOUVILLONS—	
De choix pour boucherie	$9.50 à $10.00
[illegible]	[illegible] à $9.00
Ordinaires	$8.00 à $8.50
TAURES—	
De choix pour boucherie	$9.50 à $10.00
De choix pour élevage	$7.50 à $8.00
Passables	$7.00 à $7.50
VACHES—	
De choix pour boucherie	$8.50 à $9.00
Ordinaires	$6.50 à $7.00
Vaches à lait	$60.00 à $90.00
ANIMAUX MAIGRES (Stockers and feeders)	
De choix	$8.50 à $9.00
Bons	$7.50 à $8.00
Ordinaires	$6.00 à $6.50
TAUREAUX—	
Bons	$7.50 à $8.00
Ordinaires	$6.00 à $6.50
BOEUFS—	
De choix	$8.00 à $9.00
Bons	$7.00 à $7.50
Conserve	$1.75 à $5.25
VEAUX—	
De choix, légers	$9.00 à $10.00
Pesants	$8.00 à $9.00
MOUTONS ET AGNEAUX—	
Agneaux de choix	$13.50 à $14.00
Brebis	$9.00 à $10.00

D. COUGHLIN & CO.

Le marché aux grains Winnipeg

BLE—	
No. 1 nord	221
No. 2 nord	218
No. 3 nord	215
No. 4 nord	207
AVOINE—	
No. 2 C. W.	85¾
No. 3 C. W.	79⅜
No. 1 fourrage	75⅛
ORGE—	
No. 3	139
No. 4	134
Fourrage	116
LIN—	
No. 1 N. W. C.	320½
No. 2 C. W.	317½
No. 3 C. W.	298

Prince Albert

BLE—	
No. 1 nord	200
No. 2 nord	$1.95
No. 3 nord	190
No. 4 nord	173
No. 5 nord	140
BEURRE, la livre	50c
OEUFS, la douzaine	0.50
BOEUF, la livre	0.12½
PORC, la livre	0.18
MOUTON, la livre	0.22
AVOINE	70 à 75c
FOIN la tonne	$10.00
POMMES DE TERRE le minot	$1.10